

DES MAJORS

1ère Partie

Français

(Rédaction)

GROUPE BILINGUE

+

PFEPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

PREMIERE PARTIE

Les règles de grammaire, d'orthographe, de vocabulaire et de Conjugaison

Voici quelques règles - Clé de grammaire, d'orthographe, de vocabulaire et de conjugaison qui pourront vous aider à mieux écrire vos rédactions

Règle 1 ; ACCORD DU VERBE A VEC SON SUJET

1. Le verbe s'accorde toujours en nombre et en personne avec son sujet. Exemples: Les élèves font leurs devoirs (ils font) ; Le bébé pleure (il pleure)

2. Quand un verbe a plusieurs sujets au singulier, il se met au pluriel.
Exemples : L'enfant et sa mère cultivent (l'enfant et sa mère ou ils cultivent).

3. Un sujet peut avoir plusieurs verbes; tous ces verbes s'accordent avec ce sujet commun.
Exemple: Les hommes vont au champ, débroussaillent et rentrent à la maison.

4. Un-groupe-de-mois plusieurs verbe. Le verbe s'accorde dans ce cas avec le mot essentiel du groupe. Exemple: Un groupe d'enfant traverse la route: le mot essentiel est « groupe » ; traverse s'accorde alors avec « groupe ». Pour bien accorder un verbe, il faut connaître son sujet; pour reconnaître le sujet d'un verbe, on pose la question « qui est ce qui? », devant le verbe. Exemple: La maîtresse enseigne les élèves. Le verbe est « enseigne » « la maîtresse » est donc le sujet du verbe enseigne.

6. Ne jamais écrire un verbe sans connaître son sujet. Enfin, on posera toujours la question « qui est ce qui? » pour trouver son sujet et on accordera toujours avec ce sujet.

Règles 2 : L'ADJECTIF QUALIFICATIF

1. L'adjectif qualificatif est un mot qui indique une qualité ou un défaut, ou un état de personne, d'animal ou de chose. Exemple: Un beau village, un chien méchant; Paul est malade; il reste toujours malheureux.

2. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le mot ou le nom qu'il qualifie.
Exemple: Un joli garçon, une jolie fille, des jolis garçons, des jolies

3. l'adjectif qualificatif peut avoir pour fonction « épithète » ou « attribut » ; il peut aussi être mis en apposition.

a. Il est épithète lorsqu'il est directement placé à côté du nom qu'il qualifie.

b. Il est attribut lorsqu'il est séparé du nom qu'il qualifie par un verbe d'état.

c. Il est mis en apposition lorsqu'il est séparé du nom qu'il qualifie par une virgule.

Exemple : L'enfant est malade; une jeune écolier* cet-tomme, fatigue, se repose.

d. Analysons les trois adjectifs qualificatifs sus soulignés:

Malade: adjectif qualificatif; masculin singulier; attribut du sujet «enfant ».

Jeune: adjectif qualificatif; féminin singulier; épithète du nom « écolier».

Fatigué: adjectif qualificatif; masculin singulier; mis en apposition à « homme ».

Règle 3 : LES PRONOMS

Les pronoms ont toujours la place d'un nom. On distingue six sortes de pronoms : le pronom personnel, le pronom démonstratif, le pronom possessif, le pronom relatif, le pronom interrogatif et le pronom indéfini.

1. Les pronoms personnels sont : Ge me, m', et, tu, toi, t', il, elle, lui, se, soi, le, la, l', en, y, nous, vous, ils, elles, les, leur, eux ».
2. Les pronoms possessifs sont: Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur, la mienne, te tienne, la sienne, la nôtre, la vôtre, la leur; les miens, les siens, les nôtres, les vôtres, les leurs; les miennes, les tiennes, les siennes, les nôtres, les vôtres, les leurs).
3. Les pronoms démonstratifs sont : (celui, celui-ci, celui-là, ceci, ce, c').
4. Les pronoms interrogatifs sont : (qui, quel, quelle, quels, quelles).
5. Les pronoms indéfinis sont : (on, nul, chacun, tout, l'un, l'autre, rien, n'importe qui, certains, les uns, les autres, quelqu'un).
6. Les pronoms relatifs sont : (qui, que, quoi, dont, où, lequel, duquel, auquel, auxquels, desquels, desquelles, de laquelle, auxquelles).

Règle 4 : LE COMPLEMENT D'OBJET

1. Le complément d'objet indique la personne ou la chose sur qui se fait l'action exprimée par le verbe. On a deux sortes de complément d'objet:

a) Le complément d'objet direct (COD) : Exemple: Pierre aime son frère; Ali aime la grammaire. Question: (Pierre aime qui ?son frère; Ali aime quoi? La grammaire).

Pour trouver le COD, on pose la question (qui? quoi? après le verbe).

b) Le complément d'objet indirect (COI) : Exemple: Jean écrit à sa mère; question:

Jean écrit à qui? Réponse: à sa mère. Mère est le COI du verbe écrit. Pour trouver le complément d'objet indirect (COI), on pose la question: (à qui? à quoi ?), après le verbe.

Exemple 2 : Le maître donne de la viande à son chien. Le maître donne quoi? (De la viande) à qui? (à son chien: chien est complément d'objet indirect du verbe « donne »).

c) Quand le verbe a un complément d'objet, il est du sens transitif; mais il est du sens

intransitif quand il n'a pas de complément d'objet. On parle souvent du sens transitif direct (quand le verbe admet un COD) et du sens transitif indirect (quand le verbe admet un COI).

2. NB: Les « verbes d'état » n'ont jamais de complément d'objet direct mais ce qui ressemble au complément d'objet direct est « l'attribut du sujet » Exemple: Mon père est un homme: homme est attribut du sujet « père. »

3. Quand un verbe a un complément d'objet direct, le complément d'objet indirect devient le complément d'attribution du verbe. Exemple: papa offre un cadeau à son amis, Jacques lui communique les nouvelles: (ami est complément d'attribution du verbe « offre » ; lui est le complément d'attribution du verbe « communique » ;

NB: Le COD ou le COI peut être un nom, un pronom: Ex : (il me bat: il bat qui? « me » ; il ne pense à rien: il ne pense à quoi? « à rien »).

- Le COD peut également être une proposition: (EX: je crois que tu dis la vérité: Je crois quoi? Que tu dis la vérité: COD du verbe crois).
- Autres exemples des COI: Il parle de mon père (il parle de qui? de mon père. Père: COI du verbe parle).

Les élèves s'occupent de leurs devoirs: (les élèves s'occupent de quoi ? de leurs devoirs.

Devoirs: COI du verbe s'occupent).

Règle 5 : L'ADJECTIF INDEFINI ET LE PRONOM INDEFINI

A. L'adjectif indéfini:

1. On donne le nom « d'adjectif indéfini » à certains adjectifs qui déterminent le nom d'une manière vague et générale. Exemple: Certains élèves ont trouvé le problème.

2. Les principaux adjectifs indéfinis sont : (aucun, autre, certains, chaque, différent, divers, moins, nul, plusieurs, pas un, quelques, quelconque, tel, tout.)

3. Comment s'accordent les adjectifs indéfinis? Les adjectifs indéfinis s'accordent avec le nom qu'ils déterminent. Exemple: Tout le village; toute la ville; toutes les maisons.

Règle 6: LES SUJETS PARTIELS ET LES SUJETS COMMUNS.

1. Les sujets partiels :

a) Un verbe peut avoir plusieurs sujets: chacun d'eux est un sujet partiel. b) Un verbe ayant des sujets partiels se met toujours au pluriel: (les sujets partiels sont à la troisième personne du singulier et le verbe est à la troisième personne du pluriel.

Exemple: Hélène et sa fille nettoieront la case et prépareront le repas. OWONO et ONGUENE allaient souvent à la pêche ensemble - Jouer et nager sont mes activités préférées. communs :

a) Le sujet est commun lorsqu'il commande à lui seul plusieurs verbes. Exemple:

- Ma mère lave les habits, les sèche et prépare le repas.
- Les élèves vont à l'école, apprennent et jouent en récréation.
- Les paysans labourent, sèment et récoltent leurs produits.

Règle 7 : ACCORDEES PARTICIPES PASSES

- a) Accord du participe passé employé seul, sans auxiliaire. Le participe passé employé seul (sans auxiliaire) s'accorde en genre et en nombre connue un adjectif qualificatif. EX : Un livre perdu; des feuilles tombées; un homme fatigué; une femme fatiguée; une branche cassée; des branches cassées,
- b) Accord du participe passé employé avec l'auxiliaire « être » : Le participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet d» verbe, EX : Les femmes étaient courbées; ces hommes sont rentrés; les amis sont allés à la plage où ils sont restés l'après-midi, les robes sont faites avec du coton récolté au pays. Si le participe est avec « vous » de politesse, le participe passé" s'accorde en genre. EX: Monsieur vous êtes prié de remettre ce paquet. Madame, êtes- vous prête pour le départ?

Règle 8: ACCORD DU PARTICIPE; PASSE EMPLOYE AVEC L'AUXILIAIRE AVOIR

1. Le participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir » reste invariable ou bien ne s'accorde pas si son complément d'objet direct est placé après lui ou même s'il n'en a pas. EX : Les enfants ont mangés des carottes crues. Nous avons cueilli les mangues. J'avais rencontré les femmes de mon grand-père.
2. Le participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir » et suivi d'un infinitif reste invariable ou ne s'accorde pas. EX : Les élèves ont trouvé le problème que j'ai voulu corriger.
3. Le participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir » peut être variable ou bien s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (COD) si celui-ci est placé, avant le verbe. EX : Cette fille, je l'ai vue hier soir. Ce garçon je l'ai vu hier soir ; ces filles, je les ai vues; ces garçons, je les ai vus; les mangues que j'ai cueillies sont toutes mûres; la fille que j'avais invitée n'était pas venue; le garçon... que j'avais invité n'était pas venu,

Règle 9 : LES VERBES PRONOMINAUX 1. Définition:

- a. Un verbe pronominal est un verbe qui se conjugue avec deux (2) pronoms personnels, Le premier est toujours sujet et le 2^{ème} toujours COD ou COI ou complément d'attribution.
- b. Un verbe pronominal est aussi un verbe qui est précédé de « se ». ici, le verbe s'écrit à

l'infinitif.

c. EX: Se sauver: je me sauve; tu te sauves; il se sauve; nous nous sauvons; vous vous sauvez; ils se sauvent Dans tu te sauves: Analyse de te : pronom personnel; 2^{ème} personne du singulier; sujet du verbe sauves.

d. Les autres verbes pronominaux sont: (se laver, se coiffer, se couvrir, se fier, se lamenter, s'embrasser, se tordre, se battre, s'enfuir, s'envoler, etc ...).

2. Différents sortes de verbes pronominaux:

a) Les verbes pronominaux à sens réfléchis: Ici l'action retombe sur le sujet EX: la femme se mire, il s'endort; tu te frottes; il s'enfuit etc

b) Les verbes pronominaux à sens réciproques: Ici l'action va du sujet à un autre et revient sur le sujet EX: Les lutteurs s'empoignent Les femmes s'interpellent

Règle 10 : ACCORD DU PARTICIPE PASSE DES VERBES PRONOMINAUX:

a) Dans les verbes pronominaux réfléchis et réciproques, le participe passé s'accorde avec le COD s'il est placé avant le verbe. EX1 : Ils se sont lavés ; (ils sont lavés qui ?) « se », COD placé avant le verbe sont lavés ; il y a accord. EX.2 : Elles se sont enfuies, (elles sont enfuies qui?) «se » COD placé avant le verbe « sont enfuies » il y a accord. Elles seront saluées.

b) Le participe passé des verbes pronominaux ne s'accordent pas si le COD est placé après le verbe. EX1 : Ils se sont fait des politesses. (Ils se sont fait quoi?) (des politesses). COD placé après, le verbe « se sont fait », le participe passé « fait » ne s'accorde pas. EX2 : Elles se sont donné des lettres, (elles se sont donné quoi?) : « des lettres ».

Règle 11 : LE PARTICIPE PASSE DES VERBES PRONOMINAUX SUIVANTS RESTE INVARIABLE.

(Se nuire, se plaire, se complaire, se rire, se succéder) EX: Les jours se sont succédé; Les filles se sont ri.

NB : (ici les filles ont ri l'une après l'autre de même, les jours ont succédé l'un après l'autre.), par conséquent, les participes « succédé » et « ri » ne doivent pas s'accorder.

Règle 12: A) LE COMPLEMENT DU NOM, LE COMPLEMENT DE L'ADJECTIF ET LE COMPLEMENT DU PRONOM.

1. Le complément du nom ou du pronom

Le complément du nom ou du pronom complète le nom ou le pronom en marquant une appartenance et ceci à travers des prépositions (à, de, des, sans, aux etc) EX: Le livre du

maître est tombé : (« maître » complète le nom livre.) Maître est alors le complément de nom livre;

- Le roi des animaux. (« animaux »: complément du nom roi.)
 - Quelqu'un de la famille. (« famille » complément du pronom indéfini quelqu'un).
2. Le complément de l'adjectif: EX: Un seau plein d'eau. (Eau: complément de l'adjectif plein.)

B) NOM ou MOT MIS EN APOSTROPHE-MIS EN APPOSITION:

a) Un nom ou un mot est mis en apostrophe lorsqu'on peut l'appeler ou lorsqu'il peut aussi désigner une personne à qui l'on s'adresse, (soit même par dénigrement ou par simplification de ladite personne ou animal). EX Paul, ton père est arrivé. Paul est mis en apostrophe.

• Venez, singe parlez le premier ;("singe" est mis en apostrophe au verbe venez)

b) Un nom ou un mot est mis en apposition à un autre lorsqu'on lui ajoute une simple explication

EX. : Yaoundé, Capitale politique du Cameroun est une grande ville:("Capitale politique "est mis en apposition à Yaoundé).

J'ai rendu visite à Jean, le boutiquier. ("Boutiquier" est mis en apposition au nom Jean; le boutiquier remplace alors le nom Jean).

C) LES MODES ET LES TEMPS:

- Définition: Les modes traduisent l'intention de celui qui parle ou qui écrit; ils servent à exprimer ou à dire de quelle manière, dans quelles conditions l'action se fait ou l'état se présente.

IL EXISTE SIX (6) MODES QUI SONT:

1) Le mode indicatif: Ce mode a huit (8) temps répartis en deux grands groupes : (quatre temps simple et quatre temps composés).

Les quatre temps simples de l'indicatif sont: (le présent de l'indicatif, le futur simple de l'indicatif, l'imparfait de l'indicatif et le passé simple de l'indicatif). Les quatre temps composés de l'indicatif sont: (le passé composé, le passé antérieur, le futur antérieur et le plus -que- parfait de l'indicatif).

2) Le mode conditionnel: Le mode conditionnel à trois temps qui sont: Le présent du conditionnel, le conditionnel passé (1^{ère} forme) et le conditionnel passé (2^{ème} forme).

3) Le mode subjonctif: Le mode subjonctif à quatre temps qui sont: le subjonctif présent, l'imparfait du subjonctif, le passé du subjonctif et le plus- que - parfait du subjonctif.

4) Le mode impératif: Il sert à exprimer un ordre, une prière ou un conseil; il ne se conjugue

qu'aux trois personnes sans sujet exprimé: il est composé aussi de temps simples et de temps composés qui sont:

- a) Temps simples: Le présent et l'imparfait.
- b) Temps composés: Le passé et le plus- que- parfait
- 5) Le mode infinitif: Ce mode a un temps simple (présent) et un temps composé (passé composé)
- 6) Le mode participe a deux temps: Le participe présent et le participe passé.

D) LES GROUPES DE VERBES:

On classe les verbes en trois groupes qui sont:

- a) Les verbes du 1^{er} groupe qui ont leur terminaison en « er » sauf le verbe "aller" (qui est le verbe du 3^{eme} groupe terminé par « er »).EX : Chanter, danser, aimer, arriver, tomber.)
- b) Les verbes du 2^{eme} groupe: Ils ont leur terminaison en « ir » et dont leur participe présent est en « issant » EX: finir, agir, vomir, rougir, réussir, grandir etc ... NB : il ne faut pas confondre certains verbes du 3^{eme} groupe dont la terminaison est en « ir » à l'exemple de (sortir, partir, courir, mourir etc ... car ceux -là font leur participe présent en « ant » EX: (sortir: en sortant; mourir: en mourant)
- c) Les verbes du 3^{eme} groupe: Qui sont très nombreux et qui ont également plusieurs infinitifs. (ir, dre, tre, air, er) ils ont de commun leur participe présent qui se termine en « ant »
EX: Verbes du 3^{eme} groupe en « ir » : (venir, courir, mourir, partir, sortir etc...) Verbes du 3^{eme} groupe en « dre » : (vendre, rendre, apprendre, tendre etc..) Verbes du 3^{eme} groupe en « tre » : (mettre, paraître, naître, connaître etc) Verbes du 3^{eme} groupe en « oir » : (voir, pouvoir, valoir, vouloir etc) ~-V-erbes du 3^{eme} groupe en « erx- »; %erbe aller qui est unique.

E) LES VERBES IMPERSONNELS

Définition: Un verbe impersonnel est un verbe dont le sujet ne représente ni une personne ni une chose bien précise.

NB: Les verbes impersonnels ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier, avec le sujet « il », neutre.

Il y a des verbes essentiellement impersonnels: (pleuvoir, neiger, grêler, falloir). EX il pleut, il faut, il fallait, etc ...

Certains verbes peuvent avoir un emploi impersonnel. EX : Il fait froid, il paraît que vous êtes malade.

F) LES VOIX DANS LA CONJUGAISON:

Les verbes peuvent avoir plusieurs voix au cours du langage:

La v-ox active: (Le sujet fait l'action exprimée par le verbe) EX : Le maître écrit au tableau noir.

La voix passive : (Le sujet subit ou supporte l'action exprimée par le verbe EX : L'élève est puni par le maître.

NB : Ici, le verbe s'accompagne à tous les temps avec l'auxiliaire « être »

La voix pronominale: Dans la voix pronominal, le verbe se conjugue avec deux pronoms personnels de la même personne. EX : Le père se baigne le matin ou bien: il se baigne le matin

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

Règle 14 : QUELQUES NOTIONS DU VOCABULAIRE

1. Les homonymes: Ils sont des mots qui se prononcent de la même manière et dont les sens est différent; ils n'ont pas aussi la même orthographe. EX: (Temps, tant, tend) ; (saint, sain, cinq) ; (ver, verre, vert, vers).
2. Les antonymes ou les contraires sont des mots qui s'opposent par leurs sens. EX: Jour est contraire de nuit).
3. Les synonymes sont des mots qui ont à peu près le même sens. EX: (Branches et rameaux) ;(abonder et piluler) ; (aiser et facile).
4. Les paronymes sont des mots qui se ressemblent EX :(Allocution, allocation)
5. Les intrus sont des mots qui s'introduisent dans une famille de mots sans avoir raison d'y être. EX: (Couture, coutume, coutumier).
6. Les mots de même famille sont des mots formés à partir des autres mots. EX: Main: (manier, manuel, manipuler, manipulation).
7. La racine est le mot simple ou la partie de ce mot qui sert à former d'autres mots EX: (Terre

est la racine des mots: terrain, terrasse, terrassement. ...).

8. Les suffixes sont des lettres ou groupes de lettres qui s'ajoutent à une racine pour former d'autres mots EX : (Dans terrasse, asse est le suffixe.)

9. Les préfixes sont des lettres ou groupes de lettres qui sont placés devant une racine pour former d'autres mots. EX: (Dormir, endormir, porter, déporter).

10. Les dérivés sont des mots formés d'une racine et d'un suffixe. EX : Terrain est le dérivé du mot terré).

11. Le sens propre est le premier sens d'un mot, le sens qu'il avait à l'origine EX: (Un puits profond)

12. Le sens figuré est un nouveau sens donné à un mot par comparaison ou par ressemblance EX : (Une nuit profonde).

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS TEL: 693.698.574 / 678.873.080

DEUXIEME PARTIE

REDACTION

1) Présentation de l'exercice

Toute épreuve de rédaction a deux parties : le point de vue ou la pensée sur laquelle nous devons travailler et la consigne qui est le travail demandé ou l'orientation qui nous est proposée.

2) Travail préparatoire

- Lire plusieurs fois le sujet pour en cerner le sens complet ;
- Identifier et souligner les mots et expressions clés du sujet et tout ce qui semble contenir des idées essentielles ;
- Définir et expliquer les termes clés de manière générale d'abord puis selon le contexte du sujet ;
- Reformuler le point de vue du sujet ; réécrire le sujet en nos propres termes ;
- Examiner la consigne pour savoir ce que nous devons faire, de quoi est-ce que nous devons parler.

3) Les parties de la rédaction

La rédaction en elle-même comprend trois parties

a) L'introduction

Elle se bâtit en un paragraphe et se fonde sur trois éléments essentiels

- Amener le sujet ou le préambule : c'est une remarque ou un prétexte ***** nous nous servons pour débiter l'introduction. Nous pouvons évoquer une dissension, un débat ou un fait d'actualité en rapport avec le sujet.

Ainsi nous pouvons partir :

- D'une remarque générale aboutir au sujet
- D'un fait ou pensée opposée au sujet
- D'un fait d'actualité vers le thème précis du sujet.
- Rappeler le point de vue du sujet ainsi que sa reformulation de même que le problème.
- Annoncer le plan : Ceci se fait à l'aide de la consigne qui précise l'orientation du devoir et diverses articulations.

b) Le développement

- Généralité

Le développement est divisé en parties qui ont chacune une idée. Chaque idée est entourée de deux ou de trois arguments qui viennent l'élucider. Enfin les exemples viennent justifier chaque argument évoqué.

- Le paragraphe argumentatif
- La première phrase du paragraphe annonce l'idée dominante.
- Les phrases suivantes expliquent et développent l'idée ou l'argument évoqué
- Puis l'illustration (l'exemple) vient soutenir ledit argument.
 - Rédiger une conclusion partielle transitoire à la fin de chaque partie du développement.

NB : Il faut veiller à l'équilibre des parties et des paragraphes

c) La conclusion

Elle vient du verbe conclure ; ici, je dois résumer ou dire en peu de mots ce que j'ai raconté le long du développement et je donne mes impressions

- Le bilan du développement : il est question de reprendre en d'autres termes les grandes idées du développement.
- ❖ Quelques tournures conclusives efficaces :
En définitive, En somme, en résumé, au demeurant, au terme de cette analyse, somme toute...

- Affirmer que le problème soulevé à l'introduction (en réécrivant le sujet) a été résolu. Il faut rappeler ce qu'il fallait démontrer, il faut montrer que les préoccupations de l'introduction ont été résolues.
- Ouvrir le sujet sur un autre débat : il est question de soulever une préoccupation voisine au sujet sans envisager son développement ou sa résolution.

Le travail préparatoire au brouillon passe par quatre étapes essentielles, à savoir : lire et relire le sujet, souligner puis expliquer les mots clés, reformuler la question, bâtir le plan.

Première étape : Lecture du sujet

Le sujet doit être lu et relu pour nous donner les premières impressions. Il s'agit alors de nous poser des questions du genre : De quoi s'agit-il dans le sujet ? Autrement dit, de quoi il est question ?

Deuxième étapes : Reformulation et compréhension du sujet

Pour comprendre le sujet, il faut d'abord le reformuler. Cette étape vous permet non seulement de clarifier le problème posé par le sujet, de dégager le type même du sujet, mais aussi, de déterminer la marche à suivre pour l'élaboration du plan pour le développement. Il convient de souligner les mots qui vous semblent difficiles, de les expliquer en vos propres termes.

Troisième partie : nature et recherche des idées pour le plan

Pour identifier la nature du sujet, il faut comprendre la consigne : quel élément du libellé me permet-il déterminer le type de sujet ? Pour trouver les idées pour le plan d'une description, on se demande : qu'est-ce que j'ai vu de ce que je décris ? Qu'est-ce que j'ai entendu ? Qu'est-ce que j'ai senti ? Qu'est-ce que j'ai touché ? Qu'est-ce que j'ai goûté ?

LA LETTRE

La lettre ou correspondance est un moyen de communiquer avec une personne par écrit. Il existe plusieurs sortes de lettres :

- La lettre administrative OU officielle ;
- La correspondance interscolaire ;
- La lettre commerciale ou d'affaire ;
- La lettre familiale ou d'affection, est celle qu'on adresse à un ou plusieurs membres de la famille (parents, tantes, cousins, frères, sœurs, amis...)
- C'est une correspondance privée. Il faut utiliser le papier de qualité.

a) Présentation physique

Les noms et les prénoms seront portés à l'en-tête sur le côté gauche de la feuille avec ou sans indication de la boîte postale. Lieu et date portés à droite.

b) Contenu

Il faut commencer la lettre familiale par les formules simples (cher, cher parent, mon cher papa, ma chère sœur, mère, etc.). Puis écrivez comme si étiez en face de celui ou celle à qui s'adresse la lettre. Il faut toujours terminer votre correspondance par des termes suivants : je t'embrasse affectueusement, croyez cher ami a toute ma sympathie, ton fils, ta fille, ton ami sincère, ...A la fin, mettre votre nom et votre signature.

LA DESCRIPTION

La description est une action qui consiste à décrire. Décrire c'est peindre, c'est ressortir les traits caractéristiques d'une personne ou d'une chose après observation.

La rédaction d'une description comporte une introduction, un développement et une conclusion. Mais avant d'y arriver, il est impératif pour le candidat de passer par un travail préparatoire pour analyser, comprendre, rechercher les idées et bâtir le plan.

L'exemple : C'est votre première jour de classe dans votre nouvelle école ; vous étiez loin d'imaginer un tel décor. Décrivez.

Esquisse de correction

C'était le jour de la rentrée de classe, en septembre de cette année-là, tôt le matin. Je découvrais mon école pour la première fois. J'en fus si marqué que je vous décrirai ses infrastructures, son ambiance et ses parfums.

Ce premier jour de la rentrée dans ma nouvelle école, mon étonnement fut grand dès le portail. Je découvrais une école protégée par une longue barrière dont les murs étaient peints aux couleurs du pays. Un portier qui avait l'air méchant surveillait l'entrée et vérifiait sur nos tenues si les noms et classes y étaient lisiblement brodés. Dans l'enceinte de l'établissement, je voyais les nouveaux élèves parés de leurs nouvelles tenues, de beaux bâtiments en bleu. Les nouveaux professeurs discutaient sur la cour. Le drapeau du pays était hissé dans le jardin qui se trouvait au milieu de la cour. Un gymnase rivalisait d'envergure avec le grand terrain de football.

L'ambiance régnait autour de moi. Il y avait beaucoup de bruits, on s'appelait de partout. Les jeunes élèves couraient, se bousculaient et se heurtaient à la dureté des murs en ciment. Certains de mes nouveaux camarades qui portaient les bancs dans les classes m'appelèrent pour les aider. Je les rejoignais. Les bancs pesaient lourdement mais je ne tenais pas

à leur montrer que j'étais faible. Ils me saluèrent et m'invitèrent à jouer avec eux. Je les trouvais trop bruyants pour me mêler à leurs jeux.

Tant d'ambiance me donna à la cantine, car l'odeur de la sardine qu'on vendait dans du pain chatouillait. Je partis à la cantine, la cloche nous appela à rejoindre nos classes et c'est alors qu'on passant devant le jardin, je sentis l'odeur des fleurs venant du jardin, mêlée à celle de la peinture sur les murs.

En conclusion, j'ai décrit mon école, telle qu'elle m'a marquée mon premier jour de classe, alors que je la voyais pour ma première fois. Je l'ai décrite de la barrière à ma salle de classe, sans oublier les bruits dans la cour et ses parfums doux, qui sont restés dans mes souvenirs. J'ai aimé cette école et j'ai réussi à mon examen de fin d'année.

LA NARRATION

La narration est l'action de narrer. Narrer c'est raconter une histoire dont vous avez été témoin ou qui vous a été racontée. La narration suit une progression ordonnée ou péripéties, les forces en action ou actants, un espace et un temps ou temps et espace du récit, des façons de raconter ou focalisation, et une rédaction soigneusement rédigée pendant l'évaluation. Pour rédiger la narration, Le candidat se demandera : qu'est-ce qui provoque l'histoire que je vais raconter ? Comment progresse-t-elle ? Quelles sont les étapes successives de sa progression ? Comment finit-elle ?

Il n'oubliera pas que l'histoire racontée est celle des personnages qui sont sujet ou objet, opposant ou adjuvant. Leur histoire se déroule dans des lieux et à des moments précis que le narrateur se doit d'indiquer. Le narrateur peut également employer le, Il, pour montrer qu'il ne joue aucun rôle dans l'histoire.

Le temps par excellence de la narration est le passé simple de l'indicatif.

La rédaction d'une narration comporte une introduction, un corps de texte et une conclusion, L'introduction, par ordre, situe l'histoire dans le temps et

dans l'espace, présente les protagonistes, pose le problème à l'origine de l'histoire, dit comment elle sera racontée. Le développement organise le récit par étapes successives ou péripéties. Le problème à l'origine du déclenchement de l'histoire, rappelle les péripéties, se clôt sur les leçons tirées.

Exemple : il vous est arrivé d'être accusé pour une faute que vous n'avez pas commise.

Evoquez cette mésaventure en faisant état des sentiments que vous aviez alors éprouvés et de ce que vous inspire aujourd'hui le souvenir de ce moment désagréable.

ESQUISSE DE CORRECTION

INTRODUCTION

Dans la vie quotidienne, certains événements malheureux arrivent, surtout au moment où l'on s'y attend le moins. C'est ainsi qu'il y a quelques années, j'ai été victime d'une accusation injuste dans mon lycée. Je présenterai cet incident tout en y mêlant les sentiments que j'ai éprouvés et le souvenir de ce triste moment.

DEVELOPPEMENT

En classe de sixième, j'avais un Certificat médical qui me dispensait des cours d'EPS. Je restais alors en classe pendant que les autres élèves allaient faire leur cours. Au retour d'un de ces cours, une fille de la classe déclara qu'on avait fouillé son cartable et volé sa montre. J'ai été aussitôt indexé comme étant le coupable.

Conduit à la surveillance générale, j'ai présenté ma détense comme je pouvais, mais tout portait à croire que j'étais l'auteur dudit délit. Conscient de mon innocence, mais ne sachant pas comment la prouver ni qui prend, et à témoin, je me laissais aller aux larmes. Dire qu'elle n'avait pas apporté de montre en classe serait un aveu que je connaissais le contenu de son sac. J'étais perplexe, angoissé et incrédule. En présence de cette fille, le surveillant fouilla de fond en comble mon sac et mes vêtements, puis m'intima l'ordre de

me déshabiller. Malgré la honte de mettre à nu devant elle, j'obéis afin de prouver mon innocence. N'ayant rien trouvé sur moi après ses investigations, il conclut néanmoins que j'étais coupable. J'étais accablé. A l'intention de mes parents, il me remit une convocation. N'empêchant qu'à la sortie, les élèves de la classe se mirent à me huer : quelle honte !

Je pris mon courage à deux mains et décidai de suivre cette fille jusqu'à son domicile afin de présenter le problème à ses parents, car j'étais sûr qu'elle se trompait, vu que le sport avait eu lieu ce jour-là à la première heure de la matinée. Mis en courant, ses parents lui demandèrent d'aller vérifier dans sa chambre. Cette dernière revint avec la montre en question. Dans la précipitation, elle l'avait oubliée à la maison. Le lendemain, je me rendis au lycée en compagnie de mes parents et tout fut tiré au clair.

Cela s'est passé il y a trois ans. Aujourd'hui encore, j'ai la chair de poule quand j'y pense. Pour d'autres élèves du lycée qui n'avaient pas eu vent du dénouement de cet incident, j'étais resté un voleur, un élément à éviter. Des fois quand je dors, j'entends certains qui chuchotent des choses méchantes à mon endroit quand je passe. J'ai dû chercher à tout oublier, mais cette humiliation est restée enfouie au plus profond de mon cœur.

J'ai retenu depuis ce jour que ceux qui se retrouvent en prison ne sont pas toujours ceux qui ont commis une faute. De même qu'on ne peut ramasser les paroles qui ont franchi le seuil de nos lèvres, cet incident a bouleversé ma vie d'une certaine façon. Il m'est devenu difficile de croire à ce que l'on dit sans preuves. En effet, ma méfiance et mon incrédulité à l'endroit de l'homme sont devenues légendaires. À moins de voir la preuve de ce qu'on me dit, comme Thomas qui demande à son maître Jésus dans la bible de lui fournir la preuve qu'il est vivant, je ne peux y croire.

CONCLUSION

En somme, il était question dans ce devoir de raconter une injustice que j'avais subie. Pour le faire, j'ai narré l'histoire telle qu'elle s'est déroulée, puis j'ai donné les sentiments que je ressens encore aujourd'hui à son évocation. Enfin de compte, on ne devrait pas condamner quelqu'un sans l'avoir jugé.

L'ARGUMENTATION

L'argumentation est un exercice de réflexion qui demande au candidat de défendre, de réfuter ou de confronter des idées à l'aide d'exemples concrets.

L'argumentation exige de défendre et/ou de réfuter une idée à l'aide des arguments pertinents. Les idées qui sont organisées en paragraphes selon les rapports logiques respectent une cohérence interne. Avant de traiter le sujet, il convient de le comprendre à partir d'un travail préparatoire, de l'analyser pour en trouver la nature. La nature est très importante pour orienter la recherche des idées pour le plan. Si le sujet est analytique, le plan sera orienté vers les causes et les conséquences du problème. Si le sujet est dialectique, la recherche des idées sera orientée sur l'affirmation du problème et ses limites.

L'introduction d'une argumentation est une exposition. Elle amène le sujet en définissant par exemple son mot clé. Elle pose le problème en reprenant exactement les mots du sujet. Elle annonce les deux parties du plan qui vont faire son développement.

La conclusion d'une argumentation rappelle le problème et le plan, elle donne des résultats, ouvre le débat.

NB : Le plan d'une argumentation, en fonction de la consigne, a au moins deux parties. Il peut s'agir, soit d'analyser une idée en présentant ses causes et ses conséquences, ou bien de discuter une idée en pesant le pour et le contre. Le plan s'obtient après un travail préparatoire qui permettra au candidat d'analyser et de comprendre le problème du sujet.

EXEMPLE. DE SUJET: beaucoup d'enfants pensent de nos jours que l'éducation est : «l'éducation des parents faite par des enfants.» Etes-vous d'accord avec cet avis ?

ESQUISSE DE CORRECTION

L'éducation est la formation que les enfants reçoivent des adultes pour qu'ils se comportent bien à l'école, dans la famille ou dans les lieux publics. Beaucoup d'enfants pensent de nos jours que l'éducation est : «l'éducation des

parents faite par les enfants. » Nous montrerons que les parents aujourd'hui deviennent vieux pour comprendre les changements qui transforment notre monde, mais que les enfants sont facilement influençables par la débauche et ce serait le chaos si les parents cessaient de les orienter.

Les parents aujourd'hui deviennent vieux pour comprendre les changements rapides qui transforment notre monde. Beaucoup ignorent par exemple la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée en 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies et ratifiée par tous les pays, et par conséquent, continuent aux contraires à les battre, à les soumettre à l'esclavage sexuel, aux travaux pénibles pour leurs jeunes âges. D'autres persistent dans les pratiques honteuses comme par exemple, à exciser les filles dans certaines régions. Les enfants pourraient leur apprendre à respecter l'avenir que les enfants incarnent s'ils étaient bien traités.

En continuant à entourer le tabou autour de certains phénomènes comme la sexualité par exemple, que les enfants découvrent dans les technologies actuelles de l'information et de la communication, les parents contribuent à la propagation des MST. S'ils écoutaient parfois, leurs enfants, ils pourraient contribuer à construire un monde sans MST.

Dans ce monde en conflits, les enfants pourraient éduquer leurs parents à la paix. En effet, l'insouciance, l'amour du jeu, le goût de vivre qui animent les enfants peuvent inspirer les parents à la détente, aux qui souillent constamment stressés- par les problèmes quotidiens ou encore concentrés à se faire la guerre. Mais que deviendrait le monde si les parents abandonnaient aux enfants la responsabilité de leur éducation ?

Les enfants é. int facilement influençables par ni débauche, ce serait le chaos total si les parents abandonnaient de leur transmettre des valeurs morales. Les enfants ne sont pas assez matures pour distinguer dans toutes les modes qui s'offrent à eux ce qui est bien ou ce qui est mal. Par exemple quand ils vont sur le Net. C'est pour voir de la pornographie pour certains. St les parents les abandonnaient à eux-mêmes ils les livreraient à la débauche.

Les enfants adorent la facilité. Si les parents laissent que les enfants fassent ce qu'ils veulent, beaucoup n'iraient pas à l'école, qu'ils trouvent parfois très difficile que de jouer à la corde ou aux billes. Ils doivent veiller sur eux pour qu'ils soient tels que la société en attend. Les parents, dès lors, sont garant de la continuité.

Les enfants, laissés à-eux-mêmes perdraient les valeurs de l'ordre et de la discipline. Ils insulteraient leurs enseignants, bagarreraient contre eux si bien qu'il deviendrait impossible de les instruire.

Dans ce devoir arrivé à son terme, force est de rappeler que nous avons parlé de l'éducation. Nous avons dit que les parents gagneraient à écouter les enfants plus arrimés qu'eux aux mutations actuelles de la société. Mais nous avons aussi dit que les parents ne doivent pas arrêter de guider les enfants sinon ils deviendront des prostituées ou des bandits. L'éducation, à notre avis, doit être un contrat de solidarité que parents et enfants négocieraient entre eux. Conseils pour l'Epreuve de rédaction.

Comment obtenir une bonne note en rédaction ?

- Il ne faut pas employer plusieurs temps de conjugaison. En effet, l'usage de plusieurs temps (présent, passé composé, imparfait, passé simple, futur) dans un même devoir, rend la rédaction difficile et fait de la peine au correcteur.
- Un seul temps est conseillé : c'est le présent, appelé en rédaction, le présent de narration.
- Une lettre rédigée au présent de l'indicatif se lit clairement et se comprend facilement. Par contre, l'utilisation de plusieurs temps dans une même rédaction peut donner lieu à des contresens, surtout si le candidat ne possède pas la maîtrise de la langue, de style et la concordance des temps en conjugaison.
- Il faut éviter l'emploi de longues phrases. Ne construire que des phrases courtes comprenant le sujet, le verbe et le complément.

D'autre part, les inversions des éléments rompent la monotonie des phrases. Il ne faut donc retenir que celles qui sont élégantes.

- Respectez la ponctuation. Un devoir de rédaction sans signe de ponctuation (point, point, virgule, virgule, point à la ligne, etc.), fatigue le correcteur et l'irrite même,
 - Il faut écrire lisiblement, sans faire des taches, des ratures, et des fantaisies.
- Il est important de présenter à l'examinateur un devoir propre et facile à lire.

- Eviter d'oublier mots. Le devoir achevé, mis au propre ne doit plus être surchargé par des phrases ou mots supplémentaires.
- Il faut proscrire l'emploi des gros mots dans le devoir de rédaction, même si vous connaissez bien le sens de ces mots. Comme chaque pied à son soulier, c'est ainsi que chaque mot doit être à la place qu'il convient dans une phrase. Employer les mots à tort et à travers, c'est dire des idioties. Mais au contraire, l'on vous demande d'être simple, clair, précis, écrire un français même le plus élémentaire.

- Eviter les répétitions fréquentes des mêmes mots. A la rigueur, on peut répéter deux fois le même dans une mais pas plus de trois fois. Pour éviter la répétition des mêmes termes, il faut se rappeler l'usage des synonymes, des adverbes, des adjectifs et d'expressions appris au cours des leçons de vocabulaire. C'est ainsi que vous pouvez remplacer les mots : candidat par postulant, ville par cité, élève par écolier, demeure par maison etc., pour éviter de vous rendre monotone.
- Dans le même ordre de conseils, éviter seulement la répétition des noms, des adjectifs, des verbes, des adverbes, mais encore la répétition des :
 - Conjonctions de coordination telles que : et - ni - mais - car - donc ;
 - Conjonctions de subordination telles que : lorsque - quand - que - comme ;
 - Locutions conjonctives telles que : parce que - afin que etc. ;
 - Adverbes tels que : alors.

Conclusion, conjonctives et adverbes alourdissent les phrases.

Avant de remettre votre devoir de rédaction à l'examinateur, n'oubliez pas de relire votre copie pour placer les accents, barrer

correctement le t, écrire convenablement le n, le u, et corriger certaines fautes d'orthographe qui se découvrent à la dernière minute.

SUJET DE REDACTION

SUJET:

A la maison, Bans la rue, comme un peu partout, on entend souvent les aînés se plaindre de la mauvaise conduite qui caractérise bien des jeunes d'aujourd'hui.

Comment expliquez-vous l'indignation de ces aînés ? Est-il possible de trouver des remèdes aux comportements déplorables de certains jeunes ? Comment ?

SUJET 1 : Parmi les moyens de culture moderne, la télévision occupe sans doute une place importante. Quels sont, d'après vous, les avantages et les inconvénients ?

SUJET 2: Dans la vie courante ou à la télévision, il vous est arrivé de vivre une scène de violence.

Décrivez- la en y mêlant les sentiments *que* vous éprouvés, puis faites part des réflexions que vous-avez eues.

Sujet corrigé

I. reformulation du thème

- 1) Manifestation de l'agressivité
- 2) Acte de brutalité

II. Compréhension de la consigne.

- 1) Description de l'agressivité.
 - 2) Les réflexions
- . Les leçons tirées . Conseils . Les reproches (interrogations)

Les dimensions de la description

- 1) La situation géographique
- 2) Les points de vue (externe ou interne)

Structure de la description (ou plan de la rédaction)

- Les types de violences Scène de ménage - Bagarre de rue
- Bastonnade des grévistes - Lynchage d'un bandit
- Les cas de vol. etc.

Lieux de violence

- La rue - Les domiciles

Les personnages impliqués (leur trouver des noms)

- L'environnement humain - Les points de vue externes Réflexions
- La récurrence - Projection dans l'avenir

SUJET 4 : Vous venez de voir mourir une connaissance (voisin, frère, cousin) d'une terrible maladie vous décrivez à votre ami pour l'informer et le mettre en garde contre le dérèglement sexuel.

Dans une argumentation dites votre destinataire la conduite à tenir pour être à l'abri d'un tel danger.

Sujet corrigé : (lettre d'un jeune à un autre jeune)

Mon cher ami

C'est avec beaucoup de chagrin et de crainte que j'ai décidé de formuler ces quelques mots pour toi j'imagine l'ambiance e dans laquelle tu peux te trouver en ce moment avec toutes les joies et les plaisirs des vacances qui ne demande qu'à les goûter pour s'enivrer.

J'ai appris avec beaucoup de joie ton admission en classe de troisième et rassure toi tu mérites pour cela des félicitations qui ne vont que précéder les surprises que je réserve pour toi.

C'est depuis environ deux semaines que nous sommes en pleines vacances. Un événement a eu lieu chez notre voisin d'à côté- et j'ai préféré te gâcher tes plaisirs à venir s'ils s'avèrent dangereux que de te garder dans l'ignorance et le doute. En effet, c'est depuis plusieurs mois que le frère aîné de mon voisin était revenu de l'université ou il était étudiant depuis deux ans.

C'était connu que le jeune étudiant souffrait d'une maladie incurable depuis quelques temps et selon mon information, il avait dû attraper la terrible maladie (le sida) avant son admission au baccalauréat, pendant qu'il menait une vie de fornication avec une élève de son lycée, aujourd'hui dans la vie de l ; au-delà.

Dans ce dernier temps, notre étudiant autrefois beau, élégant avec une expression à la hauteur de l'homme instruit de sa classe était devenu misérable.

Il était devenu maigre avec la peau sur les os. Mais sa tête comparativement au corps, donnait l'impression d'avoir grossi. Dans la dernière semaine, son affaiblissement avait gravi d'un cran et il ne pouvait même plus se redresser sur son lit, pourtant, il réussissait à prononcer encore quelque, mots. Cet était a jeté ses parents, ses frères et sœurs dans la panique et beaucoup d'autres voisins dans la peur. "De toute la semaine, je ne peux compter combien de fois j'ai surmonté ma peur pour réussir à manger je crois sincèrement qu'en s'éteignant le jeudi dernier, il a délivré ses parents d'un fardeau et d'une humiliation inexplicable mais réelle. Mon cher ami, « ce n'est rien de mourir, mais il faut que les vivants soient capables de regarder ton corps dont ils vont encore garder en mémoire pour souvenir. »

Mon cher ami, le jeune étudiant frère aîné de mon voisin vient de mourir de la maladie du sida. Pourtant, si on se souvient" de ce que disait CHATEAUBRIAND « le matin de la vie est comme le matin du jour, plein de pureté d'images et d'harmonies » on se demanderait quel malheur s'abat ainsi sur notre jeunesse avec un triste matin de vie. Observe toi-même la contradiction par rapport à la jeunesse de notre temps qui est ici ce que CHATEAUBRIAND appelle le matin de la vie. Dois-je le répéter comme les autres qu'il faut avoir des préservatifs, car l'habitude peut conduire au désintéressement l'homme n'est-il pas maître de lui-même ? Je te propose l'abstinence et l'attente car il semble que sous d'autres deux, les gens attendent d'être mariés pour connaître le sexe opposé.

Excuse le ton peut-être trop lyrique de cette émaille des mise| en gardes. Je te prie de savoir lire entre les lignes pour déceler l'envie que j'ai de te garder pour longtemps ; quant à moi, tu peux être tranquille, par rapport à cette maladie.

Ton fidèle ami.

SUJET 5 : De nos jours, les adultes se plaignent de l'impolitesse qui caractérise la jeunesse.

Après avoir décrit quelques aspects de; cette impolitesse, vous analyserez les causes et les conséquences d'un tel comportement.

Sujet corrigé

1. Type de sujet : argumentation
2. Domaine d'application : l'impolitesse de la jeunesse envers les adultes
3. Problème posé. Qu'est-ce que l'impolitesse ? Comment se manifeste-t-elle ; Quelles sont ses causes et ses conséquences ?
- 4- Plan détaillé

L'organisation du devoir est indiquée par la consigne du sujet.

A. La description de l'impolitesse

- ❖ Le manque de respect des âmes (On ne salue plus poliment, on ne cède pas la Place, on répond avec arrogance).
- ❖ Le non-respect des valeurs fondamentales de la société (morale, culturelle)
- ❖ Les comportements vestimentaires répugnants qui frisent l'insolence
- ❖ Les embrassades publiques

B. Les causes de l'impolitesse de la jeunesse

- ❖ Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (télé, internet, téléphone portable)
- ❖ La mondialisation des comportements
- ❖ La crise des valeurs sociales (il n'y a plus de modèles : ceux qu'on admire

sont ceux qui volent, détournent, corrompent, etc.) *** La mode

C. Les conséquences de l'impolitesse des jeunes

- ❖ L'acculturation et surtout l'inculturation (nos valeurs sociales et culturelles sont détruites au profit des valeurs occidentales. Bien plus, les jeunes n'ont plus aucune culture)
- ❖ L'échec scolaire (la jeunesse impolie ne respecte pas l'autorité des aînés. Elle ne se soumet plus à l'éducation et à l'instruction.

Conclusion

L'impolitesse de la jeunesse est dangereuse pour l'équilibre de la société et pour l'avenir de la nation. Il est indispensable d'inscrire dans les programmes scolaires du primaire et du secondaire, la morale sociale et les valeurs culturelles.

SUJET 6 : « *c'est par le travail dur (individuel ou collectif) qu'on accède au bonheur* » Justifiez à l'aide des exemples précis

Corrigé :

Les découvertes scientifiques et techniques du lin du XX^{ème} siècle sont un signe ne négligeable des contraintes de travail qui interpellent les uns et les autres de nos jours En quoi consiste exactement les obligations de l'individu et de la société en matière de travail qui pour sa part est la clé de l'accès, au bonheur ?

Développement (indicatif)

Dans un cadre purement scolaire, si nous supposons que le succès est un instant de bonheur, il va de soi que seul l'élève qui travaille avec acharnement peut réussir il s'agirait FOL cet élève de mépriser e d'abandonner les futilités, les distractions vaines telles tes promenades e autres.

Si nous nous penchons sur ce que nous découvrons dans « Mots d'enfants » une de: nouvelles des Bimanes, nous nous rendrons compte

qu'Etourdi qui s'était engagé dans la cueillette du vin de palme avait abandonné sa maison en ruine. Lorsqu'à des mots de son fils il s'est Rémi: au travail, il a dû travailler très dur pour construire une maison en le faisant couvrir avec des tôles ondulées. Une telle maison au village est un signe -ion négligeable du bonheur.

Si nous nous intéressons à la vie d'un sportif de rang professionnel, nous nous rendons compte que pour atteindre certaines performances, l'athlète doit s'imposer un rythme de travail sans oublier les privations en matière de distraction et de plaisir. C'est au prix des efforts individuels qu'on parvient au bonheur. Qu'en est-il du plan collectif?

Un bel exemple nous est donné par le village nommé Africa Ba'a où nous découvrons que les populations, poussées par Karamba et le sage Ekoto ont pris conscience de la nécessité de travailler dur pour éloigner la mort qui avait élu domicile chez eux. Quand tous les habitants se sont mis au travail tout le monde a constaté que le bonheur grâce au travail est possible et certain.

Si nous prêtons attention aux produits manufacturés qui arrivent chez nous, nous voyons qu'il provient des pays développés tels que l'Allemagne, la Grande Bretagne, le Canada ou la France. Au Canada par exemple, les gens travaillent de sept heures du matin à dix heures trente minutes du soir, avec seulement une pause de trente minutes à midi. La vie aisée, que les gens connaissent là-bas relève du travail.

Conclusion.

En définitive, le travail dur et efficace est la seule vraie clé qui ouvre la portée du bonheur et même du développement. Si nous pouvons le comprendre, nous accéderons ainsi au bonheur. Il est vrai que Rémy Médou Mvomo nous rappelle par expérience que « bouleverser les habitudes des gens, même dans leur propre intérêt ne va jamais sans étincelles ».

SUJET 7 : *Le football est devenu au Cameroun l'unique sport passionnant du peuple, en sorte que certains n'hésitent pas de le considérer comme l'opium du peuple.*

Après avoir montré les avantages de ce sport, insistez sur les risques qu'en courent le pays

Corrigé Les grandes lignes du plan.

I. le football comme le moyen de faire connaître le Cameroun à l'étranger ou de parfaire l'unité du pays.

a) le succès du Cameroun dans les grandes compétitions internationales (Coupe d'Afrique des Nations de football)

b) la possibilité pour les étrangers de s'intéresser à ce pays d'Afrique noire dont l'image sur les autres plans n'est pas toujours satisfaisante. En même temps la possibilité pour les joueurs d'effacer la mauvaise image pour une nouvelle identité

c) La passion effrénée du public pour le football, manifestée par l'arrêt du travail dans certaines sociétés, le choix de l'école buissonnière par les écoliers, l'arrêt du travail par les taximen ou les commerçants pendant qu'il se déroule une rencontre moment idéal pendant lequel se taisent et s'effacent les divergences ethniques, politiques, sociales etc.

d) Attitude des décideurs gouvernementaux de récompenser les sportifs par la chose la mieux indiquée (les millions ou milliards selon les dires) et aussi lie le peuple par des repos payés plus ou moins mérités.

II. Les dangers qu'en court le pays et le sport

a) le risque pour une proportion considérable des jeunes de se désintéresser de leurs formations scolaires pour ne s'attacher qu'au football oubliant ainsi les devoirs dans des cas d'accident et le manque de baraka

b) La préparation consciencieuse d'une société de paresseux habiles à passer le temps dans des bavardages sans importance que de se mettre effectivement au travail.

c) Le danger pour la société entière de devenir une société des fanatiques avec des actes semblables à ceux des hooligans dont les actes de violences dans les pays développés (Grande Bretagne. Hollande) est suffisamment connu

d) Le Président de la République (Paul Biya) au début de son accession au pouvoir avait dit

« Il n'y a pas de sport majeur, ni de sport mineur. Or le football est devenu sous ses yeux un sport majeur et très peu de jeunes s'engageraient de nos jours dans des activités sportives autre que le football. »

SUJET 8 : Si les lenteurs administratives sont un obstacle pour la bonne marche (les activités dans un pays quels sont à votre avis d'autres freins au développement économique et social d'un pays comme le Cameroun ?

Corrigé

Parmi les pléthores de services existant dans un pays, l'administration apparaît comme bien placée pour aider les citoyens. Cependant on a dû constater que les lenteurs administratives sont un facteur gênant au bon développement d'une nation. Outre ces facteurs quels sont les autres obstacles pouvant retarder la bonne marche des activités dans un pays

Une multiplicité de facteurs influence le développement économique et social d'un pays notamment le nôtre. Le manque de conscience peut être considéré comme la source du frein pour la bonne marche des activités dans une nation. En effet, les agents de l'Etat enfermés dans leurs grosses cylindrées tous les matins, se rendent dans les services où ils détournent jusqu'à la dernière miette les fonds de l'Etat. Ils ne se soucient pas de l'essor du pays d'où l'égoïsme. Pour accéder à un poste ou réussir à un concours, il faut donner le « pourboire ». C'est ainsi qu'on a dû remarquer dans des services des personnes ne maîtrisant pas leur métier. Même dans les hôpitaux il faut « mouiller la barbe » pour être servi, nous parlerons donc de corruption.

Outre ces obstacles vus, le tribalisme apparaît comme l'un des plus fâcheux facteurs influençant négativement le développement d'une nation. En effet, dans certains services on ne recrute que des gens d'une région donnée, qu'importé leur niveau éducatif. Même dans des hôpitaux on a souvent eu la manifestation de ce vilain fléau- tribalisme -.

Les jeunes gens ne voulant que travailler dans des bureaux en ville, désertent les villages, - exode rural -. En effet ils abandonnent les travaux champêtres, seul élément de régulation de nos jours, et vont en ville : d'où le chômage.

La crise économique provoque aussi une baisse excessive du niveau de vie des populations, on assiste ainsi à une chute grave des activités économiques dans le pays. La baisse, des salaires faits en sorte que ces derniers ne font plus beaucoup d'achats et les commerçants en souffrent par ce qu'ils ne peuvent à leur tour vendre tous leurs produits, ce qui entraînera le ralentissement des activités.

En dernier ressort, nous dirons qu'un regard rétrospectif fait voir les obstacles fréquents ralentissant le développement économique et social d'un pays comme le nôtre.

En effet la bonne marche des activités d'une nation devrait être le souci majeur de tous. De ce fait chacun devrait commencer par une prise de conscience seule élément de régularisation pouvant bannir le ralentissement vers le développement.

Sujet type argumentatif

SUJET 9 : « la fortune ne fait pas le bonheur » qu'en pensez-vous ?

Corrigé

Introduction

La fortune considérée comme richesse matérielle ne joue pas toujours le même rôle dans la vie de l'individu. C'est pour cette raison qu'un adage populaire rappelle : « La fortune ne fait pas le bonheur » Cette déclaration est-elle une vérité d'évangile ?

I- La part de vérité

1 La fortune est loin d'empêcher les tares (défauts) physiques et même morales C'est ainsi qu'on constate que dans certaines familles particulièrement nanties, la plupart des enfants s'ont des handicapés mentaux

2 Dans le domaine de l'éducation ce sont ceux qui sont à l'abri des difficultés matérielles qui sont souvent intellectuellement limités Leurs soucis résident dans le fait que s'ils étaient instruits ils feraient de grandes choses

3 Dans le domaine sentimental, la fortune ne peut pas résoudre tous les problèmes On en trouve qui sont particulièrement riches, mais n'ont pas d'enfants et ne savent pas aimer.

I- La part d'erreur

1-La fortune ouvre les portes aux soins médicaux Il existe des cas de malade pour lesquels l'Afrique ne pourrait rien faire. Un voyage-en Europe résout tous les problèmes

2-La fortune peut aider les jeunes de nos jours à faire de bonnes études, à être formés dans les meilleures écoles Européennes, et ainsi penser aux questions présentes et à venir sans inquiétude

3-La fortune éloigne l'homme du souci matériel il peut ainsi penser aux questions présentes et à venir sans inquiétude

Introduction

Le nombre de jeunes déscolarisées s'accroît d'année en année. Après avoir identifié les causes, vous proposerez, des solutions visant, d'une part, à réduire le phénomène et, d'autre part, à insérer dans la vie active ceux qui en souffrent.

SUJET 10 : L'insécurité dans les villes est de plus en plus préoccupante. A votre avis quels semblent être les causes de ce phénomène. Quels remèdes pourrait-on y apporter ?

Corrigé

Les villes d'Afrique dans leur grande majorité sont devenues par excellence des foyers d'insécurité où « l'homme est un loup pour l'homme » pour reprendre l'expression de Thomas Hobbes, cette insécurité ne serait-elle pas une conséquence de la société elle-même ? Nous dégagerons les causes de ce phénomène et nous proposerons quelques remèdes pouvant servir de palliatif à l'insécurité.

I- LES CAUSES DE L'INSECURITE DANS LES VILLES D'AFRIQUE

- 1) Le chômage entraîne la délinquance juvénile et sénile, avec l'aggravation relative à l'exode rural, sans oublier l'attrait des jeunes à la facilité. (Lire Afrika Ba' a).
- 2) La proportion grandissante des familles éclatées entraîne chaque jour de nombreux jeunes abandonnés, à eux-mêmes.
- 3) La crise économique aiguë ayant entraîné la fermeture de nombreuses entreprises et les salaires minables ne permettant pas aux travailleurs de satisfaire les familles nombreuses.
- 4) L'incapacité des gouvernements à gérer équitablement les maux de la société, d'où l'application logique de la raison du plus fort sur le plus faible, sans oublier le laxisme des agents de sécurité.

II - LES REMEDES POUVANT PALLIER A L'INSECURITE DANS LES VILLES D'AFRIQUE

- 1- La nécessité pour l'Etat de créer des entreprises de grandes échelles pour résorber le chômage.
- 2- La nécessité pour l'Etat d'élargir les possibilités d'accès au fond National de l'Emploi, les possibilités de création des (I.I.C étant limitées.
- 3- La nécessité d'encourager la consommation des produits locaux.
- 4- La nécessité pour l'Etat de baisser les impôts dans les sociétés et de les contraindre à l'augmentation de la main d'œuvre.
- 5- La nécessité de renforcer les mesures de sécurité en augmentant le recrutement des agents de sécurité.
- 6- La nécessité de rapatrier les biens des nationaux gardés à l'étranger

dans le pays afin que les banques reprennent des vigueur et que les taux d'intérêt baissent et donnent des facilités d'emprunt.

Conclusion : l'insécurité existe, mais il n'est pas impossible de la faire disparaître.

SUJET 11 : Dans la lutte contre la criminalité, les autorités lancent de plus en plus en un appel pressant à la population, afin qu'elle collabore étroitement avec la police.

Que pensez-vous d'une telle collaboration ? Justifiez votre point de vue en proposant si possible, d'autres voies susceptibles d'aider à freiner ce grave fléau.

Corrigé :

Introduction

Dans une Afrique en proie à divers malheurs, la criminalité est devenue une pratique ordinaire et même sans ménagement dans les capitales des pays d'Afrique noire. Les autorités administratives prises au piège de ce mal se sont tournées vers les bénéficiaires de la paix pour une collaboration payante et efficace.

- 1- Les catastrophes aériennes sont non seulement fréquentes mais surtout la suite de chacune d'elle l'homme découvre qu'il n'est rien.
- 2- La destruction progressive de la couche d'ozone laisse le inonde (lui l'incertitude de l'avenir.

En définitive, les succès remportés par les scientifiques sont remarquables, l'on reconsidère les dangers qui existent et menacent l'avenir de l'homme, reconnaît que ces succès ne sont que l'arbre qui cache la forêt. Seule une vision pessimiste peut permettre de voir les nombreux dangers du monde actuel.

Epreuve de : REDACTION

durée : 2h

SUJET : il pleuvait à torrents, et pourtant, quel charmant dimanche nous avons passé ! **Racentez**

TOPIC: although it rains cats and dogs, we spend a marvelous Sunday.

Narrate.

Epreuve de REDACTION

SUJET : qui est responsable de l'échec des élèves à un examen ? Les élèves ou +l'enseignant?

TOPIC: who is to blame for the failure of students at examination? The students or the teacher?

PREUVE DE REDACTION

SUJET : faites une rédaction de 350-400 mots sur le sujet suivant :

L'éducation peut aider à la lutte contre la pauvreté. Discutez.

TOPIC: you should write between 350-400 words on the following topic:

Education can help to fight against poverty. Discuss

PROPOSITION DE CORRECTION

NB : Le candidat ne devrait pas perdre de vue la consigne: "une rédaction de 350 à 400 mots". Il se doit donc d'être précis et concis.

Mini introduction

Il s'agit dans ce sujet d'établir une corrélation/un lien entre l'éducation et l'éradication de la pauvreté. Mieux, le rapport entre une éducation de qualité pour tous et l'endigement de la pauvreté. En effet, l'éducation, levier du développement humain, contribue en profondeur à lutter contre la pauvreté et même l'éradiquer. Clairement, il se pose le problème du rapport entre l'éducation, le développement et la lutte contre la pauvreté. La question qu'il se doit d'être formulé est donc celle savoir dans quelle mesure l'éducation peut-elle contribuer à l'éradication de la pauvreté ? La réponse à cette question suppose d'examiner minutieusement les mécanismes par lesquels l'éducation participe à la lutte contre la pauvreté dans le monde au Cameroun.

Corps de la rédaction

D'abord, il faut souligner que l'éducation a des bénéfices multiples. Elle permet de développer un ensemble de connaissances et compétences nécessaires pour vivre dignement et offre de multiples perspectives par la suite notamment en termes d'emploi. En effet, l'école permet aussi de développer son esprit critique, d'apprendre comment fonctionne le monde, permettant ainsi à chacun de devenir un citoyen responsable et actif dans la vie de la cité. Ensuite, l'éducation a également des bénéfices sur le plan des inégalités économiques et de la pauvreté. Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation, **7420 millions de personnes pourraient être sorties de la pauvreté si elles avaient une éducation du niveau du secondaire, réduisant ainsi de plus de la moitié, le nombre de pauvres dans le monde.** Enfin, l'industrialisation des Etats s'appuie sur des travailleurs éduqués et formés. L'agriculture contribue à un tiers des émissions de gaz à effet de serre. L'éducation primaire et secondaire peut aider les futurs agriculteurs à développer des solutions innovantes pour faire face au défi du développement durable.

Conclusion

Au demeurant, nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de meilleur moyen de lutter contre l'extrême pauvreté qu'en donnant à chaque fille et à chaque garçon dans le monde, une éducation de bonne qualité. L'éducation, c'est donc le levier et le moteur du développement humain à une multitude de différents niveaux. Se mobiliser pour la cause de l'Éducation pour Tous, c'est investir non seulement dans les générations futures, mais aussi faire la différence dès aujourd'hui, ici et maintenant.

Epreuve de REDACTION/ESSAY

durée : 3h

Sujets : à quoi revoie le développement d'un pays ?

TOPIC: what does developing a country mean ?

PROPOSITION DE CORRECTION

Introduction

La notion de développement est devenue une vulgate employée aussi bien par les hommes politiques, les des médias que par les intellectuels. Lorsque les psychologues parlent du « développement de l'intelligence », les mathématiciens du « développement d'une équation » et les photographes du « développement d'une pellicule », le sens qu'ils donnent au mot « développement » est clair, et tous ceux qui appartiennent au même champ professionnel partagent la même définition. Il en va tout autrement du mot « développement », tel qu'il s'est progressivement imposé dans le langage ordinaire, pour désigner tantôt un état, tantôt un processus, connotés l'un et l'autre par les notions de bien-être, de progrès, de justice sociale, de croissance économique, d'épanouissement personnel, voire d'équilibre écologique. Le sujet ici pose le problème de la définition du développement d'un Etat. Dès lors, à quoi renvoie concrètement le développement d'un pays ? A quoi fait-on allusion lorsqu'on parle du développement d'un pays ? Répondre à cette question fera l'objet de notre analyse.

Corps du devoir

D'emblée, nous pensons que le développement d'un pays fait référence à l'ensemble des mutations positives — techniques, démographiques, sociales, sanitaires — que peut connaître un pays. Il ne doit pas être confondu avec la croissance économique. Celle-ci est habituellement nécessaire ou consécutive au développement mais elle n'en est qu'un aspect. Il existe même des zones en croissance par simple inertie de tendance ou sous l'effet de dopants artificiels de types dits réynésiens, sans pour autant connaître les transformations de structure et la « destruction créatrice » propres au développement, qui assurent sa pérennité. Cela peut conduire à un épuisement des ressorts de la croissance. Le développement économique nécessitant notamment de la création de richesses, on associe développement économique et « progrès », puisqu'il entraîne, généralement, une progression du niveau de vie des habitants. On parle alors d'**amélioration du bien-être social** (au sens économique).

La volonté de concilier simple développement économique et progrès ou amélioration du bien-être a mené à forger, à côté des indicateurs de développement traditionnels (PNB, PIB), d'autres indicateurs, tels que l'**indice de développement humain** (IDH), qui prend en compte la santé, l'éducation, le respect des droits de l'homme (dont font partie, depuis 1966, les droits économiques et sociaux). Les paramètres économiques et sociaux pour la mesure du développement sont indiqués dans l'article « Pays en développement ». La différence entre croissance économique et développement social est mal perçue dans le grand public. Le **bien-être social** doit être distingué de la production économique. Le bien-être est pluridimensionnel. D'autres composants existent à côté du bien-être matériel, tels que le **progrès social**. Pour cerner le progrès social, il faut prendre en compte les conditions de vie matérielles (revenu, consommation et richesse), la santé, l'éducation, les activités personnelles dont le travail, la participation à la vie politique, les liens et rapports sociaux, l'environnement (état présent et à venir) et l'insécurité, tant économique que physique.

Même si le développement implique la croissance, il ne peut se réduire à celle-ci. La croissance « représente certes la dimension prédominante du concept, mais ne suffit pas pour rendre compte des autres dimensions que le développement incorpore. La croissance est d'ordre quantitatif et se traduit par l'augmentation des grandeurs économiques, considérée comme l'une des multiples composantes du phénomène complexe qu'est le développement. Même si la croissance demeure le préalable à tout effort de développement dans la mesure où toute amélioration du niveau de vie ou du bien-être social passe nécessairement par l'augmentation des quantités produites et l'accroissement correspondant des revenus, il s'avère important de préciser que le développement est bien plus que la croissance.

Aujourd'hui, le développement d'un pays peut renvoyer au développement durable. En effet, le développement durable répond aux attentes des générations présentes à satisfaire leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le

développement durable postule qu'un développement à long terme n'est viable qu'en conciliant trois aspects indissociables :

- le respect de l'environnement
- l'équité sociale
- la rentabilité économique.

Concrètement, le développement durable met en lumière la nécessité de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'environnement naturel, d'assurer la pérennité des ressources, de réduire les différences de niveau de vie des populations, de favoriser l'autosuffisance des communautés, et de permettre le transfert des connaissances ou des richesses (y compris les richesses naturelles) d'une génération à l'autre.

Conclusion

En guise de conclusion, disons que le développement d'un pays, au-delà du concept de croissance qui est d'ordre quantitatif et mesurable, postule aussi des idées de qualité qui, d'ailleurs, échappent à toute mesure et débordent le champ de l'analyse économique. Il implique une hausse du bien-être social, des changements dans les structures (la qualification de la main-d'oeuvre s'accroît, l'organisation de la production se complexifie) et finalement une mutation de la société toute entière. Il passe, par l'urbanisation, l'industrialisation, l'alphabétisation et la formation et produit au confluent de cette combinaison un système plus efficace (par accumulation de richesses) où les besoins humains se révèlent mieux satisfaits. Au total, le développement se présente comme un phénomène dynamique complexe et multidimensionnel.

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

EPREUVE DE REDACTION

DUREE : 3heures

COEF : 5

SUJET : Dans notre société actuelle le problème du chômage des jeunes scolarisés ou non est devenu une préoccupation majeure

Dans une argumentation bien structurée, vous présenterez les causes du phénomène, ses conséquences ainsi que les solutions que le gouvernement pourrait adopter pour favoriser une meilleure insertion professionnelle des jeunes

PROPOSITION DE CORRECTION

Définitions des mots clés

- **Jeune** : La jeunesse constitue une phase de la vie intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte. C'est une période de la vie qui inclut la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte. L'âge d'un jeune varie, selon les institutions, entre : 14-24 ans ; 15-29 ans ; 15-35 ans ; 15-34 ans.

- **Chômeur** : personne en âge de travailler qui n'est pas en emploi, et qui effectue les activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et est actuellement disponible pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existe.

- **Le chômage** : Du point de vue économique, le chômage est interprété comme la résultante d'un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

Introduction

Ces dernières décennies ont été marquée par de nombreuses crises économiques, sécuritaires et sociales. Ces crises ont eu des conséquences importantes au Cameroun. Selon l'OIT, le continent africain présente le plus grand nombre de chômeurs parmi lesquels 60 % des jeunes. Concrètement, il y'aura deux fois plus de demandeurs d'emploi et par ricochet plus de jeunes sur le marché de l'emploi. L'une des conséquences a été l'incapacité pour les économies à créer suffisamment d'emploi pour une demande de plus en plus forte Développement du secteur Informel. Nonobstant les efforts déployés par

les Gouvernements pour y faire face, les populations font de plus en plus face aux nombreuses distorsions (chômage, sous-emploi) du marché de l'emploi. Ainsi, quelques questions méritent d'être posées : quelles sont les principaux facteurs (causes) et conséquences du chômage des jeunes au Cameroun ? Quelles peuvent être les solutions ? La problématique ainsi formulée nous convie à un travail dont l'objectif consistera à relever d'abord les causes et les conséquences du chômage des jeunes au Cameroun et à en suggérer quelques solutions.

Corps du devoir

I- Les causes et les conséquences du chômage des jeunes au Cameroun

Dans un premier temps, le candidat devra ressortir les principales causes du chômage des jeunes au Cameroun. Dans le contexte camerounais, il s'agit entre autres de :

- Une croissance trop faible
- Croissance rapide de la population
- Inefficacité dans la recherche d'emploi
- Les évolutions technologiques
- L'insuffisance de qualification professionnelle ;
- La faible expansion de l'emploi public malgré les recrutements massifs initiés depuis des années déjà ;
- Les recrutements sont considérés par les entreprises comme un coût supplémentaire pourtant l'emploi est un inducteur de croissance et un moyen de redistribution ;
- Difficulté à s'auto employer.

Les conséquences du chômage des jeunes

Les conséquences directes du chômage sont multiples. Elles concernent notamment le pouvoir d'achat des ménages, la perte du lien social et la santé physique et psychique des demandeurs d'emploi.

➤ La perte de pouvoir d'achat

La première conséquence du chômage est la perte du pouvoir d'achat et l'endettement des ménages. En se retrouvant au chômage, le salarié perd 25 % de son revenu, qui décroît en fonction de sa durée. En fin de droit, le chômeur ne perçoit plus que le RSA (revenue de solidarité active). Si le ménage a souscrit à un emprunt immobilier et à des crédits à la consommation, cette perte de revenu peut conduire au surendettement. La cessation de paiement des traites et des crédits déclenche une procédure de recouvrement, la saisie des biens et à terme, l'expulsion du logement.

➤ La perte du lien social

La seconde est la perte du lien social. L'entreprise étant le principal lieu de socialisation du salarié, la perte d'un emploi s'accompagne de la perte du réseau et des liens professionnels qui permettent de se socialiser. La dévalorisation du statut de chômeur influence profondément l'image et l'estime que l'individu a de lui. Malgré le temps libre dont il dispose, le chômeur ne se sent pas digne d'en profiter pour expérimenter de nouvelles activités qui lui permettraient de créer de nouveaux liens sociaux. La honte qu'il ressent l'incite à s'isoler de sa famille et de ses amis. En se repliant sur lui, le chômeur perturbe l'équilibre de sa vie de famille.

➤ La hausse de la délinquance et de la criminalité.

La première conséquence indirecte concerne la hausse de la délinquance et de la criminalité. La plupart des condamnés pour vols, trafics ou violences cumulent la précarité et l'exclusion sociale liées au chômage.

II- Les solutions au chômage des jeunes au Cameroun

Cette deuxième entrée de la réflexion s'emploie à envisager des solutions idoines au problème du chômage des jeunes au Cameroun. Pour ce faire, le candidat peut structurer sa réflexion autour de deux catégories de solutions : les solutions déjà envisagées par le gouvernement et les solutions envisageables.

Les solutions déjà envisagées par le Gouvernement camerounais

- Création de deux ministères l'un en charge spécifiquement des questions d'emploi et de formation professionnelle et l'autre des problèmes spécifiquement liés à l'épanouissement des jeunes
- A côté de ce cadre institutionnel sont élaborés des documents d'orientation tels que la PNE et le DSCE
- De ces documents stratégiques, a été confectionné le Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) dont les objectifs principaux définis comme axes sont: assurer un plaidoyer pour l'emploi; Promouvoir un cadre macroéconomique pour l'emploi; Promouvoir l'emploi en milieu rural; Promouvoir l'emploi dans le secteur industriel; Promouvoir l'emploi dans le secteur des services; Promouvoir l'emploi public; Promouvoir l'auto emploi et le travail décent; Développer les ressources humaines pour l'emploi; Promouvoir le retour des jeunes de la diaspora pour l'emploi; Assurer l'équilibre sexo-spécifique et protéger les groupes vulnérables dans l'accès à l'emploi.

Les solutions envisables

- Encourager la création d'entreprises par les jeunes
- Adapter le système éducatif aux évolutions de la société
- Créer de nouveaux emplois.
- Mettre en place un système d'éducation et de formation performant, car celui-ci est essentiel pour l'accroissement de la productivité de la main d'œuvre.

Conclusion

En définitive, il convient de rappeler que l'objet de cette réflexion était de mettre en lumière les causes et les conséquences du chômage des jeunes au Cameroun et d'en suggérer quelques solutions en vue de son atténuation. Malgré les efforts de l'Etat et ses tentatives pour apporter des réponses, le chômage des jeunes persiste. La démographie galopante est un effet amplificateur de la question de l'emploi car les jeunes constituent un segment important sur le marché du travail.

Sujet : Dans une argumentation appuyée d'exemples concrets, donnez les avantages et les inconvénients du téléphone portable.

Introduction

Le téléphone portable est l'une des plus grandes avancées de la science. Il a révolutionné le monde moderne en devenant un outil indispensable pour tous. Loin d'être un simple appareil de communication, le téléphone portable est un outil dont l'utilisation est devenue incontournable. En dehors de tous les bienfaits du téléphone portable, il est important de noter qu'il comporte certains inconvénients qu'il faut prendre en considération. Le sujet soumis à notre analyse pose le problème des effets du téléphone. D'où la question : quels sont les avantages et les méfaits réels du téléphone ? Notre travail consistera ainsi à analyser d'abord les différents avantages du téléphone portable avant de nous pencher sur les risques que comporte une mauvaise utilisation de ce dernier.

Corps du devoir

I- Les avantages du téléphone portable

Dans cette première partie, le candidat devra décliner tous les avantages liés à l'usage du téléphone. L'argumentaire pourrait se structurer autour de trois idées majeures par exemple : les avantages au niveau de la communication et les avantages économiques et les avantages liés à la facilité d'utilisation.

Au niveau communication

Le tout premier avantage du téléphone est qu'il permet de rester en communication avec ses proches. En dehors de cela, il vous permet de vite alerter un proche ou des personnes susceptibles de vous aider en cas de danger. Il peut s'agir d'un accident, d'une perte ou d'un enlèvement de personne. Il faut cependant noter que certains téléphones sont dotés de GPS.

- Le téléphone portable est une avancée technologique dans le domaine de la communication.

- Le portable **facilite la communication** même dans des endroits isolés (dans lesquels il n'existe pas d'infrastructures téléphoniques traditionnelles).
- L'emploi le plus utile des téléphones mobiles est de pouvoir appeler à l'aide en cas d'**urgence**. Ce cas est toutefois très rare.
- Le téléphone permet à n'importe qui, où qu'il soit, de joindre ses connaissances et de **rester en contact** en permanence avec le monde entier.
- En théorie seulement, car le nombre de contacts et leur localisation sont très limités pour un individu.
- L'intérêt des systèmes de réseaux sociaux est de faire croire qu'il existe beaucoup « d'amis » et que les « followers » sont... indispensables.

Les avantages économiques

- Le mobile money
- Le mobile banking
- Le e-commerce
- Le marketing digital

Au niveau facilité d'utilisation et de l'apprentissage

- Les logiciels intuitifs se sont développés et sont devenus très faciles à utiliser: des affiches simples, des **fonctionnalités** dédiées.
- L'utilisation est devenue de plus en plus facile (par exemple le clavier « qwerty » est présent dans de nombreux mobiles-écrans tactiles).
- Les **prix d'accès** des téléphones portables sont **très abordables et restent accessibles** à la classe moyenne et pauvre dans pratiquement tous les pays.
- Dans les pays développés, en général les téléphones mobiles ne sont pas coûteux... sauf si l'on veut un modèle de luxe.
- Ils peuvent être des outils d'apprentissage : Les téléphones intelligents peuvent aider les enfants à utiliser les calendriers pour connaître les dates des examens, prendre des notes vocales pour se souvenir de quelque chose d'intéressant, ainsi que pour sauvegarder les téléphones des parents, des enseignants et des amis. Ils peuvent

également prendre une photo d'un schéma au tableau, ce qui les aidera dans le processus d'apprentissage.

II- Les inconvénients ou effets néfastes du téléphone

Le candidat doit pouvoir énumérer très succinctement les inconvénients liés à l'utilisation du téléphone portable. A ce sujet, il est à noter que les smartphones sont conçus pour ne pas être réparables, ni compatibles ni évolutifs dans le temps. Ils ont de très nombreux inconvénients. Bien qu'étant un outil indispensable, l'utilisation du téléphone portable présente ainsi un certain nombre d'inconvénients qu'il est nécessaire de prendre en considération. Les micro-ondes et les très basses fréquences utilisés par la téléphonie mobile, Wifi, Bluetooth et téléphones DECT, présentent une toxicité due à la production de protéines de stress ainsi que par un phénomène de résonance avec les fréquences cérébrales. Les porteurs d'implants dentaires métalliques par exemple sont particulièrement affectés par ce phénomène.

- Ils limitent l'apprentissage de l'écriture : Les enfants qui interagissent par le biais de *chats*, de messages texte ou de réseaux sociaux doivent raccourcir les mots et ne communiquer qu'avec des images, **ce qui peut affecter le développement du langage écrit.**
- Ils fomentent une forme d'isolement social : Comme ce peut être le cas avec les jeux vidéo, l'utilisation constante d'un smartphone conduit à l'isolement social. L'enfant joue, surfe, interagit sur les réseaux sociaux, mais ne communique pas avec les êtres humains qui l'entourent. Le développement des compétences sociales est un élément important de leur croissance.
- Ils nuisent à la mobilité et augmentent l'obésité infantile : La surutilisation du smartphone amène l'enfant à rester assis dans un fauteuil ou couché dans son lit à tout moment de la journée. Le manque d'activité physique a de graves répercussions sur la qualité de vie des enfants.
- Ils nuisent à l'intimité : Le smartphone dispose de tous les outils pour suivre la vie quotidienne. Votre enfant peut prendre des photos et faire

des vidéos qu'il partage sur toutes sortes de réseaux sociaux. **Toute sa vie peut rapidement se focaliser sur l'obtention d'un "j'aime", d'un commentaire, ou sur le fait de gagner un follower.** Sa vie privée est également exposée, ce qui peut entraîner de graves complications comme celle qui suit.

Conclusion

En guise de conclusion, disons que autant le téléphone présente des avantages pour ses utilisateurs, autant il peut s'avérer très nocif pour eux. La gamme des avantages et des inconvénients par rapport à l'utilisation des smartphones chez les enfants est très large. **Il incombe aux parents de contrôler l'utilisation des appareils et l'accès à Internet par leurs enfants.** Les applications sont nombreuses, il s'agit donc d'être informé, d'évaluer et de décider. Il est également important de les accompagner tout au long du processus d'éducation numérique. Nous devons être là, attentifs et présents et savoir ce que font les enfants, quels contenus ils visitent et ce qu'ils partagent. **Entre de bonnes mains, les smartphones sont un outil merveilleux.**

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS

PREPA CONCOURS : POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

c) PRESENTATION D'UNE LETTRE OFFICIELLE OU ADMINISTRATIVE

Nom(s) et prénom(s)

Adresse complète

Date.....

Monsieur le Délégué Général à
la Sûreté Nationale

Objet : Demande d'inscription
au recrutement de 760 Elèves- Inspecteurs.

J'ai l'honneur de venir au près de votre haute personnalité solliciter mon inscription au recrutement de 760 Elèves- Inspecteurs.

En effet Monsieur le Délégué, je remplis toutes les conditions exigées pour être recrutés dans les cadres de la Sûreté Nationale. Je joins à ma demande les pièces ci- dessous :

- Une fiche d'inscription ;
- Un reçu de versement de la somme de 16000 FCFA ;
- Une copie certifiée d'acte de naissance ;
- Une copie certifiée du BEPC ;
- Une attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- Un extrait de casier judiciaire ;
- Un certificat médical ;
- Une fiche de renseignement ;
- Un certificat de toise.

Espérant que cette correspondance trouvera auprès de vous un écho favorable, veuillez recevoir l'expression de ma haute considération.

Le candidat

Conseils pour l'Épreuve de rédaction

Comment obtenir une bonne note en rédaction ?

- Il ne faut pas employer plusieurs temps de conjugaison. En effet, l'usage de plusieurs temps (présent, passé composé, imparfait, passé simple, futur) dans un même devoir, rend la rédaction difficile et fait de la peine au correcteur.
- Un seul temps est conseillé : c'est le présent, appelé en rédaction, le présent de narration.
- Une lettre rédigée au présent de l'indicatif se lit clairement et se comprend facilement. Par contre, l'utilisation de plusieurs temps dans une même rédaction peut donner lieu à des contresens, surtout si le candidat ne possède pas la maîtrise de la langue, de style et la concordance des temps en conjugaison.
- Il faut éviter l'emploi de longues phrases. Ne construire que des phrases courtes comprenant le sujet, le verbe et le complément.

D'autre part, les inversions des éléments rompent la monotonie des phrases. Il ne faut donc retenir que celles qui sont élégantes.

Respectez la ponctuation. Un devoir de rédaction sans signe de ponctuation (point, point virgule, virgule, point à la ligne, etc.), fatigue le correcteur et l'irrite même.

Il faut écrire lisiblement, sans faire des taches, des ratures et des fantaisies.

Il est important de présenter à l'examinateur un devoir propre et facile à lire.

Eviter d'oublier les mots. Le devoir achevé, mis au propre ne doit plus être surchargé par des phrases ou mots supplémentaires.

Il faut proscrire l'emploi des gros mots dans le devoir de rédaction, même si vous connaissez bien le sens de ces mots. Comme chaque pied a son soulier, c'est ainsi que chaque mot doit être à la place qu'il convient dans une phrase. Employer les mots à tort et à travers, c'est dire des idioties. Mais au

contraire, l'on vous demande d'être simple, clair, précis, écrire un français même le plus élémentaire.

- Eviter les répétitions fréquentes des mêmes mots. A la rigueur, on peut répéter deux fois le même dans une mais pas plus de trois fois. Pour éviter la répétition des mêmes termes, il faut se rappeler l'usage des synonymes, des adverbes, des adjectifs et d'expressions appris au cours des leçons de vocabulaire. C'est ainsi que vous pouvez remplacer les mots : candidat par postulant, ville par cité, élève par écolier, demeure par maison etc., pour éviter de vous rendre monotone.
- Dans le même ordre de conseils, éviter r... seulement la répétition des noms, des adjectifs, des verbes, des adverbes, mais encore la répétition des :
 - Conjonctions de coordination telles que : et - ni - mais - car - donc ;
 - Conjonctions de subordination telles que : lorsque - quand - que - comme ;
 - Locutions conjonctives telles que : parce que - afin que etc. ;
 - Adverbes tels que : alors.

Ces locution conjonctives et adverbes alourdissent les phrases.

Avant de remettre votre devoir de rédaction à l'examinateur, n'oubliez pas de relire votre copie pour placer les accents, barrer correctement le t, écrire convenablement le n, le u, et corriger certaines fautes d'orthographe qui se découvrent à la dernière minute.

ANCIENS SUJETS ET CORRECTION

CONCOURS DIRECT DU 28 MARS 2009 POUR LE
RECRUTEMENT DE 300 ELEVES-INSPECTEURS DE POLICE

COMPOSITION FRANCAISE / ESSAY

Sujet : A l'occasion du lancement des activités du comité local de lutte contre le S.I.D.A dans votre quartier, vous êtes désigné pour prononcer le discours de sensibilisation des jeunes contre cette pandémie.

Rédigez ce discours.

CORRIGE

DISCOURS :

Monsieur le Ministre de la Santé Publique,

Monsieur le Préfet du Mfoundi,

Monsieur le Sous-préfet de Yaoundé 1^{er}

Honorables députés,

Monsieur le Commissaire de Police de Yaoundé 1^{er}

Monsieur le chef du quartier,

Chers invités, chers jeunes,

Grande est ma joie de me tenir devant vous au nom de tous les jeunes du quartier ELIG-ESSONO pour vous présenter l'engagement des jeunes à combattre cette pandémie qui est le SIDA dans notre quartier. En effet, j'invite les jeunes à l'abstinence et à la fidélité comme l'a souligné sa sainteté le Pape Benoît IX lors de sa visite dans notre pays. Ou à défaut à l'usage du préservatif qui est le moyen le plus sûr pour ceux qui pratiquent déjà l'activité sexuelle. Parlant de cette dernière mesure préventive, nous remercions le Ministre de la Santé Publique ici présent pour tous les efforts entrepris dans notre quartier en particulier, et dans l'ensemble du Cameroun en

général ; de même que la première Dame du Cameroun Mme Chantal BIYA pour l'aide qu'elle apporte à cette lutte à travers les synergies Africaines, et nous leuons prions de continuer à nous aider, afin d'éradiquer totalement cette pandémie dans notre quartier et dans le Cameroun.

Nous jeunes du quartier ELIG-ESSONO promettons au Ministre, à la première Dame et à tout ceux qui s'investissent dans cette lutte ici ou ailleurs que, nous jeunes du quartier ELIG-ESSONO, à partir de ce jour qui est celui du lancement des activités du comité locale de lutte contre le SIDA, n'allons que pratiquer l'abstinence, la fidélité et le préservatif.

Je vous remercie.

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

CONCOURS DIRECT DU 15 DECEMBRE 2012 POUR LE
RECRUTEMENT DES 300 ELEVES-INSPECTEURS.

SUJET :

Qui est responsable de l'échec des élèves à un examen ? Les élèves ou
l'enseignant ?

CONCOURS DIRECT, RECRUTEMENT DES COMMIS DU TRAVAIL
ET DES LOIS SOCIALES ? CATEGORIE « B » DE LA FONCTION
PUBLIQUE 2001.

REDACTION : Vous avez effectué une promenade dans la forêt ou dans les champs
Racontez.

CONCOURS DIRECT, RECRUTEMENT DE 447 ELEVES- ELEVES
INSPECTEURS ET DE SECRETAIRES DE POLICE. CATEGORIE
« B », session du 25 aout 2007, CAMEROUN.

REDACTION : Au cours de la circulation, vous avez observé un agent de police ou
un gendarme au travail et vous avez eu envie d'exercer son métier. Décrivez la scène
et dites ce qui vous a plu.

CONCOURS DIRECT, RECRUTEMENT DE 200 ELEVS
INSPECTEURS. SESSION DU 13 SEPTEMBRE 2010, CAMEROUN.

REDACTION : Vous avez assisté à une bagarre au centre commercial de votre ville.
Décrivez la scène et donnez vos impressions.

PREPA CONCOURS : POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

CONCOURS DIRECT, ENTREE A L'ECOLE DE GENDARMERIE DE
YAOUNDE.

REDACTION : Vous venez d'être témoin d'un accident de circulation. Le gendarme vous demande un témoignage écrit. Rédigez-le avec précision sans oublier de dire à qui doit être attribuée la responsabilité.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ELEVES GENDARMES
ENTREE A L'ECOLE DE GENDARMERIE DE YAOUNDE, SESSION
2005.

REDACTION : Vous roulez en automobile avec vos amis, soudain vous percevez un gros clignotant sur la route, un panneau « halte Gendarmerie ». Un gendarme fait ranger les voitures sur leur droite...

Racontez et terminez à votre gré.

QUELQUES SUJETS

Sujet 1 : vous venez de réussir à votre concours à la police. Faites une lettre à votre père pour lui annoncer la bonne nouvelle.

Sujet 2 : Pour clôturer l'année scolaire, vous organisez une grande fête dans votre école. Racontez.

Sujet 3 : A l'école, vous avez été marqué par un de vos enseignants. Dites en quoi celui-ci est un modèle pour vous.

Sujet 4 : pendant les vacances, vous avez voyagé à bord d'un véhicule. Brusquement, le véhicule fait un accident. Racontez.

Sujet 5 : Tu vas te rendre chez ta cousine en ville. Tu n'y as pas encore été. Dans la lettre qui suit, elle t'envoie des indications pour retrouver sa maison.

- Descends du car à la gare routière ;
 - Prends un taxi pour l'hôpital central ;
 - Emprunte la route bitumée qui est juste face à l'hôpital ;
 - Traverse un carrefour, puis un second ;
 - Prends la rue à gauche ;
 - Compte quatre maisons à droite, la cinquième maison est la mienne. Les murs sont peints en jaune et le portail porte le n° 16.
- Rédigez une lettre pour lui remercier.

Sujet 6 : Pour ton anniversaire, écris à un de tes amis pour lui indiquer le chemin de ta maison.

Sujet 7 : la Mairie de votre localité propose des stages de vacance aux élèves qui ont bien travaillé pendant l'année scolaire. A la fin de ces stages, ils reçoivent suffisamment d'argent pour acheter leurs fournitures scolaires et aider leur famille.

Or dans ton école, tu as été le meilleur. Rédige ta demande.

Sujet 8 : le personnel médical vous demande une aide qui consiste à sensibiliser les habitants de votre région, village ou pays, pour lutter contre le SIDA. Elaborer en dix phrases au moins ton message à donner à la population.

Sujet 9 : pendant les grandes vacances tu as assisté à un grand match de football dans ton village. Raconte cet événement.

Sujet 10 : vous revenez après une assez longue absence dans le pays où vous êtes nés où vous avez passé vos premières années. Racontez.

Sujet 11 : vous avez assisté à une fête officielle dans votre localité. Racontez dans une lettre à un parent ou à un ami ce que vous avez vu et senti.

2015

suppl option E.L.V.

CONCOURS DIRECT POUR LE RECRUTEMENT DE 760 ELEVES-INSPECTEURS DE POLICE EN 1^{ère} ANNEE
COMPOSITION FRANÇAISE/ESSAY (2H/2Hrs) 2015

Sujet en Français : La liberté des uns commence là où s'arrête celle des autres. Explique cette affirmation et dégage son bien-fondé.

Subject in English : The liberty/freedom of an individual ends where that of others begins. Explain this assertion and give its validity.

concours direct de la police 2017
Niveau BEPC
Elève inspecteur

Epreuve de redaction

sujet: vous avez constaté que de plus en plus de jeunes africains se lancent dans l'immigration clandestine hors du continent.

à votre avis, quels peuvent être les raisons et les inconvénients de ce phénomène grandissant?

MAJORS

LEADER DES MAJORS

LEADER DES MAJORS

693.698.574 / 678.873.080

DES MAJORS

2^{ème} Partie

**EDUCATION
A LA
CITOYENNETE**

GROUPE BILINGUE

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

I- DEFINITION

Le mot démocratie étymologiquement est formé de deux racines grecques « demos » qui veut dire peuple et « cratos » qui signifie règne, pouvoir, gouvernement

Démocratie signifie donc système politique dans lequel le peuple est à l'origine du pouvoir

Selon ABRAHAM LINCOLN, la démocratie est « le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple »

La démocratie s'oppose à la dictature, à la tyrannie, à la monarchie absolue, à l'oligarchie, à la monocratie

II- LES PRINCIPES DE LA DEMOCRATIES

Les principes majeurs de la démocratie sont :

- Le respect des libertés et droits de l'homme
- La séparation des pouvoirs, (exécutif, législatif, judiciaire)
- Le suffrage universel
- Le multipartisme, qui manifeste la pluralité des opinions et qui entraîne fréquemment l'alternance au pouvoir

III- LES FORMES DE DEMOCRATIE

Les formes de la démocratie sont :

1. LA DEMOCRATIE DIRECTE

Elle suppose qu'à n'importe quel moment, tous les individus composant le peuple peuvent se réunir pour décider des actes importants de la vie nationale.

Ce mode de participation est aujourd'hui rare on peut le retrouver dans certains cantons suisses de montagne.

2. LA DEMOCRATIE REPRESENTATIVE

Dans un régime dit représentatif, les gouvernements tirent leurs compétences de leur qualité de représentants désignés par élection ou par la loi ici le peuple ne participe pas directement à l'exercice de la souveraineté. Ce système est appliqué au Cameroun, aux Etats-Unis, en France, etc.

3. LA DEMOCRATIE POPULAIRE

Elle caractérise le monde socialiste. La souveraineté populaire s'exerce par l'intermédiaire d'un parti unique.

IV- LES MANIFESTATION DE LA DEMOCRATIE AU CAMEROUN

La démocratie se manifeste au Cameroun par l'effectivité de la mise en application des principes majeurs de cette dernière. A cet effet, nous avons :

- Un régime semi-présidentiel à trois pouvoirs éparés
- L'exécutif détenu par le président de la république et le gouvernement dirigé par un premier ministre.
- Le législatif détenu par un parlement bicaméral (L'Assemblée Nationale et le Sénat)
- La judiciaire exercée par le conseil supérieur de la magistrature, la cour suprême, le conseil constitutionnel, les cours et tribunaux.
- Le respect des libertés fondamentales définies par la constitution et défendues par les tribunaux.
- Le multipartisme. En effet, il existe au Cameroun un multipartisme intégral avec plus de 150 partis légalisés parmi lesquels le RDPC, le SDF, PCRN etc. siègent à l'Assemblée Nationale.
- Le suffrage universel
- L'organisation des élections libres et transparentes
- La possibilité d'alternance au pouvoir.

I- LES TYPES D'ELECTIONS ET LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE

L'élection est un vote par lequel les citoyens expriment leur choix politique.

1- **L'ELECTION PRESIDENTIELLE** : c'est une élection au cours de laquelle on élit le président de la république. Pour être élu président de la république, il faut :

- Etre citoyen d'origine camerounaise
- Jouir de son droit civique et politique
- Etre investi par un parti politique ou alors recueillir 300 signatures des notables des 10 régions
- Avoir 35ans révolus à la date des élections
- Remplir les conditions d'électorat
- Justifier d'une résidence continue sur le territoire national d'au moins douze mois consécutifs
- Verser une caution de 30.000.000f cefa
- Savoir Lire et écrire l'une des deux langues officielles.

2- **LES ELECTIONS MUNICIPALES** : ce sont les élections au cours desquelles on élit les conseillers municipaux et les maires. Pour être élu, il faut :

- Etre inscrit sur la liste électorale
- Etre investi par un parti politique
- Savoir lire et écrire l'une des deux langues officielles.

3- **LES ELECTIONS SENATORIALES** : ce sont des élections au cours desquelles on élit les sénateurs. Pour être sénateur, il faut :

- Avoir 40ans révolus à la date des élections ou de nomination
- Etre inscrit sur une liste électorale
- Etre camerounais
- Verser une caution de 1.000.000f cefa
- Parer et écrire au moins l'une des deux langues officielles
- Jouir de ses droits civiques et politiques
- Etre présenté par un parti politique

4- **LES ELECTIONS LEGISLATIVES** : ce sont des élections au cours desquelles on élit des députés. Pour député, il faut :

- Etre inscrit sur une liste électorale

- Etre âgé de 23ans au moins
- Etre présenté par un parti politique
- Jouir de ses droits civiques et politiques
- Etre naturalisé camerounais depuis au moins 10ans
- Savoir Lire et écrire l'une des deux langues officielles.
- Verser une caution de 1.000.000f cefa

II- LES MODES DE SCRUTINS

Le scrutin est l'ensemble des opérations de votes.

Au Cameroun, il existe deux modes de scrutins.

- **LE SCRUTIN DE LISTE** : le vote de l'électeur porte sur une liste de candidat, présentés par chaque parti politique.
- **LE SCRUTIN UNINOMINAL** : l'électeur vote le seul candidat dont le nom est porté dans chaque bulletin

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

THEME 3 : LE PROCESSUS ELECTORAL AU CAMEROUN

I- LA PHASE PREELECTORALE

C'est une phase pendant laquelle on procède à l'élaboration de la loi électorale, à la gestion du fichier électoral et à la révision des listes électorales, à l'impression des documents électoraux.

II- LA PHASE ELECTORALE

C'est la phase des opérations électorales qui consiste à la vérification des régularités des opérations de vote et du respect de la loi électorale.

III- LA PHASE POSTE-ELECTORALE

C'est la phase au cours de laquelle on procède au dépouillement du scrutin, au décompte des suffrages et la rédaction du rapport général adressé au président de la république pour publication.

QUELQUES DEFINITIONS

ELECTION : vote par lequel les citoyens expriment leur choix politiques.

ELECTEUR : personne qui a le droit de vote dans une élection.

VOTANT : c'est un électeur qui ayant le droit de voter, a effectivement pris part au scrutin.

VOTE : c'est un acte par lequel un citoyen participe à une prise de décision ou au choix de son représentant.

SCRUTIN : c'est l'ensemble des opérations de vote

CANDIDATURE : c'est l'action de se porter candidat à une fonction dont le titulaire est désigné par élection ou nommé.

URNE : c'est une boîte qui sert à recueillir les bulletins de vote.

CANDIDAT : personne qui se présente à une élection.

CAMPAGNE ELECTORALE : c'est l'ensemble d'opérations de propagande qui précède une élection ou un référendum.

COMMISSION ELECTORALE : c'est un groupe de personnes qui coordonnent les élections

ELECTORAT : c'est l'ensemble des électeurs d'un pays.

MAJORITE ELECTORALE : c'est l'âge à partir duquel un citoyen jouit de son droit de vote.

SCRUTATEUR : c'est une personne qui participe au dépouillement ou à la vérification d'un scrutin.

SUFFRAGE : vote

SUFFRAGE UNIVERSEL : c'est droit de vote pour tous les citoyens en âge de voter et jouissant de leurs droit civiques.

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE : c'est une portion du territoire dont la population a le droit d'élire un ou plusieurs représentants.

CENSURE : vote hostile au gouvernement

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

THEME 4 : LES PARTIS POLITIQUES

I- CREATION ET ROLE D'UN PARTIS POLITIQUES

Un parti politique est une association de citoyens qui cherchent par des voies légales à conquérir et à conserver le pouvoir de manière à faire admettre leurs idées et leurs solutions aux problèmes qui se posent.

1- Création et rôle d'un parti politique

a) La création d'un parti politique.

En respectant la constitution, tout citoyen jouissant de ses droits civique

Peut créer un parti politique dans le but de conquérir le pouvoir.

b) Les rôles d'un parti politique

- La formation de l'opinion politique
- L'encadrement des électeurs
- L'encadrement des élus
- La conquête démocratique du pouvoir au moyen des élections.

II- LES PARTIS POLITIQUES AU CAMEROUN

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les partis politiques commencent à se former. 1947 est le point de départ d'une vie politique intense animé par deux courants : l'un modéré et l'autre nationaliste.

- C'est entre 1949 et 1950 que des partis structurés apparaissent. Le mieux structuré et pendant très longtemps est 'UPC.
- En 1957, les partis politiques les plus influents sont : le BDC, l'UC, l'USC, l'ESOCAM, le RIPC, le PDC, le MANC.
- A la veille d'indépendance, le Cameroun compte en 1959 ? 84 partis politiques.
- En avril 1962 ? Le régime de parti unique se met en place méthodiquement.

Ce régime est consolidé par la création de l'union nationale camerounaise (UNC) le 1^{er} septembre 1966.

- Il faut attendre 1990 pour que le Cameroun se renoue avec la tradition de multipartisme.

QUELQUES DEFINITIONS

Statuts : acte constitutif d'une société ou d'une association rédigé par écrit comportant un certain nombre de mentions obligatoires qui pose les objectifs ainsi que les règles de fonctionnement de la société ou de l'association.

Parti de masse : parti ouvert à toutes les couches de la population.

Congrès : il désigne ici la réunion périodique des délégués d'un parti politique en vue de décider des programmes et des questions politiques et pour renouveler les organes dirigeants.

Nationalisme : doctrine et action politique des individus qui cherchent à réaliser l'indépendance de leur nation en la libérant de la domination étrangère.

Parti de cadre : parti réservé à une certaine catégorie de personnes : les notables

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

THEME 5: LES SYNDICATS

Un syndicat est une association formée entre des personnes exerçant le même métier ou la même profession, des métiers ou des professions connexes en vue de défendre leurs intérêts et améliorer leurs conditions de vie.

I- CREATION ET TYPES DE SYNDICATS

1- Création de syndicat

Toute personne jouissant de ses droits civils peut créer un syndicat. Il est exigé le dépôt des statuts qui doivent faire ressortir :

- L'objet du syndicat
- La dénomination
- Le siège
- La durée
- Le nom des administrateurs
- Le mode de fonctionnement

2- Les types de syndicats

Il existe deux types de syndicats à savoir :

- Les syndicats de travailleurs. exemple : ordre national des enseignants du Cameroun.
- les syndicats patronaux. exemple : le GICAM (groupement des industries camerounais)

II- LE ROLE D'UN SYNDICAT

Les syndicats ont pour rôle la défense et l'amélioration des conditions de travail et de vie des adhérents.

III- LES MOYENS D'ACTION DES SYNDICATS

Pour défendre leurs droits, divers moyens peuvent être utilisés :

- La revendication
- Le dialogue
- La négociation
- Le recours à l'inspection de travail

- La grève exceptionnellement.

IV- LES SYNDICATS AU CAMEROUN

Le mouvement syndical au Cameroun a été marqué par le passage du pluralisme syndical en mono syndicalisme, puis à retour sur le pluralisme syndical.

- Pluralisme syndical de 1944 à 1961
- Le mono syndicalisme de 1962 à 1969
- Le pluralisme syndical depuis les années 90.

Au Cameroun, il existe les syndicats des travailleurs (enseignants, chauffeurs, médecins,...) et les syndicats des patrons (le GICAM).

QUELQUES DEFINITIONS

S.M.I.G. : salaire minimum interprofessionnel garanti.

Grève : cessation concertée du travail par les salariés en vue de contraindre l'employeur par ce moyen de pression à accepter leur point de vue la question qui fait l'objet de litige.

Le tribun : c'est le Leader d'un mouvement social.

Le lock-out : c'est le fait d'un patron, d'une coalition de patrons qui en réplique à la grève ou menaces de grève, décident de fermer leur établissement afin de briser le mouvement.

Syndicalisme : c'est le mouvement de la classe ouvrière qui veut parvenir à la pleine possession de ses droits sur l'usine et sur l'atelier.

Convention collective : c'est l'accord signé par un ou plusieurs syndicats de salariés au nom du groupe de salariés et un employeur ou une association d'employeurs.

THEME 6 : LES TONTINES

La tontine est une association de personnes qui mettent en commun leur épargne et en font bénéficier chaque membre à tour de rôle.

I- RÔLE, PRINCIPE, FONCTIONNEMENT

1- Rôle de la tontine.

- Dans l'épanouissement de la société, elle crée la solidarité entre ses membres à travers des aides et des assistances.
- Dans le cadre de l'épanouissement des petits épargnants (vendeurs à la sauvette, « bayam sellam », etc.) elle leur permet d'épargner leur argent quel que soit le montant.
- La tontine consolide les liens culturels.

2- Le fonctionnement de la tontine

Les tontines fonctionnent comme suite :

- Déposer de l'argent. Ces dépôts peuvent être quotidiens.
- Fournir des crédits aux épargnants moyennant un pourcentage en cas de besoin
- Financer les différents projets des épargnants, en cas de besoin leur venir en aide.
- La fin d'année à la remise des dépôts aux épargnants avec les intérêts

3- Les principes de la tontine

- Le montant du dépôt est arrêté avant le début de la tontine
- Chaque membre est obligé de cotiser quel que soit sa situation (maladie, décès, etc.)
- Ne pas sauter une cotisation....

II- LES PROBLEMES DE LA TONTINE

Les tontines rencontrent plusieurs difficultés à savoir :

- Le non remboursement des dépôts
- La fuite de certains épargnants avec les fonds
- La garantie n'est pas toujours assurée
- Le fonctionnement dans l'illégalité

THEME 7 : LES COOPERATIVES

I- LES CONDITIONS DE CREATION D'UNE COOPERATIVE

Une coopérative est une association de personnes qui se propose d'assurer à ses membres les meilleures conditions économiques et sociales.

Tout groupe d'au moins dix personnes remplissant les conditions d'adhésion qui désire assurer à ses membres le service le meilleur et le plus régulier, leur offrir les meilleures conditions de vie pour avoir le développement dans leur milieu peut créer une coopérative.

II- LES TYPES DE COOPERATIVES

Il existe trois types de coopérative

1- La coopérative de production. Exemples :

- Les coopératives artisanales qui regroupent des artisans exerçant la même profession qui travaillent isolement. Elles collectent la production et prospectent les marchés d'écoulement.
- Les coopératives agricoles. Ce sont des associations de petits exploitants. Exemple : l'UCCAO

2- Les coopératives de consommation : ce sont des associations de consommateurs

3- Les coopératives de crédit : ce sont des associations qui rassemblent les personnes qui veulent prévenir les aléas de la vie par l'épargne.

III- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES COOPERATIVES

1- organisation des coopératives

L'organisation des coopératives a pour fondement l'égalité des droits qui existent entre tous leurs membres.

- L'adhésion à une coopérative est libre.
- Etre âgé de 18 ans au moins exception faite des coopératives scolaires.

- exercer une profession en rapport avec l'objet de la société coopérative.
- Etre domicilié dans le ressort territorial de la coopérative ou posséder des intérêts dans cette dernière.
- Avoir versé une cotisation annuelle.

2- Fonctionnement d'une coopérative

Pour que la coopérative ait une existence légale, ses statuts signés par tous les membres doivent être enregistrées auprès du ministère de tutelle. Et, elles fonctionnent avec les apports ou les actions des membres. Le conseil d'administration est à la tête de la coopérative et en assure son fonctionnement. Il est composé des membres élus par l'Assemblée Générale parmi les membres de la coopérative. Les coopératives tirent leurs ressources financières

- Des retenues opérées sur les profits de la coopérative distribuée aux adhérents.
- les dons et les subventions accordées par l'Etat ? les organismes ou des personnes publiques ou privées.
- Du produit des intérêts des fonds déposés dans les comptes d'épargne, etc.
- Des cotisations annuelles.

IV- RÔLE ET PROBLÈME DES COOPÉRATIVES

1- Le rôle des coopératives

La coopérative est une association des personnes ayant des intérêts communs dont l'objectif est de garantir à tous les sociétaires des droits de gestion égaux et une répartition des profits proportionnelle au travail ou à l'épargne réalisée.

2- les problèmes des coopératives

- la faillite de certains membres
- détournement des fonds
- baisse des prix de certains produits
- non-respect des statuts.

QUELQUES DÉFINITIONS

COOPÉRATIVE ARTISANALE: elle regroupe des artisans exerçant la même profession.

COOPÉRATIVE AGRICOLE: c'est une association de petits exploitants.

COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION. C'est une association des consommateurs

COOPÉRATIVE DE CRÉDIT : c'est une association qui rassemble les personnes qui veulent prévenir les aléas de la vie par l'épargne.

LES UNITES ADMINISTRATIVES PAR REGION

Régions	Chefs-Lieux	Nombre de départements	Nombre d'arrondissements	Nombre de Communes	Communes d'arrondissement	Communautés urbaines
Adamaoua	Ngaoundéré	5	21	18	3	1
Centre	Yaoundé	10	71	64	7	1
Est	Bertoua	4	33	31	2	1
Extrême-Nord	Maroua	6	47	44	3	1
Littoral	Douala	4	33	22	11	3
Nord	Garoua	4	21	18	3	1
Nord-Ouest	Bameri	7	34	31	3	1
Ouest	Bafoussam	8	41	38	3	1
Sud	Ebolowa	4	28	24	4	2
Sud-Ouest	Buée	6	31	25	6	2
Total		58	360	315	45	13

VILLES DIFFERENTS POUVOIRS DE L'ETAT DU CAMEROUN

1. Le pouvoir exécutif

Il est exercé par la présidence de la république et le gouvernement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Attributions administratives et politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Il nomme, révoque le P.M et sur proposition de celui-ci les autres membres du gouvernement - Il fixe leurs attributions et met fin à leur fonction - Il préside les conseils ministériels - Il signe les décrets¹ et les ordonnances.
Attributions diplomatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Il accrédite les ambassades et les envoyés spéciaux.
Attributions judiciaires	<ul style="list-style-type: none"> - Il exerce le droit de grâce² (après avis du conseil supérieur à la magistrature) - Il est garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire.
Pouvoirs exceptionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Le pouvoir de décréter l'Etat d'urgence³ - Le pouvoir de décréter l'Etat d'exception⁴ - Le pouvoir de signer les ordonnances - Le pouvoir d'organiser le référendum.

¹ **Décret** : décision exécutoire à portée générale ou individuelle signée soit par le président de la république soit par le premier ministre.

² **Droit de grâce** : mesure de clémence décidée par le chef de l'état en faveur d'un condamné, apaisant ou supprimant sa peine.

³ **Etat d'urgence** : régime qui permet au président de la république de prendre des mesures exceptionnelles en cas de troubles ou de désordre.

⁴ **Etat d'exception** : régime qui confère au président de la république tous les pouvoirs en cas de péril menaçant par exemple l'intégrité du territoire, l'indépendance ou les institutions nationales.

ORGANISATION DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
Services	Rôles
Le secrétariat général Il est dirigé par Ferdinand NGOH NGOH depuis le 9 décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> • Il assure la relation entre le président de la république, son gouvernement et le parlement • Il coordonne les services placés sous son autorité • Il peut recevoir délégation de signature ou autorisation de signature pour certaines affaires
Le cabinet civil Il est dirigé par Samuel Mvondo Ayolo depuis le	<ul style="list-style-type: none"> • D'accueillir les hôtes du chef de l'Etat • Organiser toutes les cérémonies officielles auxquelles prend part le PR • S'occupe du protocole d'Etat
Les services externes <ul style="list-style-type: none"> • Le ministère de la défense • Le ministère chargé des relations avec les assemblées • Le ministère chargé du contrôle supérieur de l'Etat 	Les services rattachés <ul style="list-style-type: none"> • La garde présidentielle qui assure la sécurité du PR et de sa famille. • La direction de la sécurité présidentielle qui s'occupe de la garde rapprochée du PR • La cellule de la communication chargée de l'information du PR sur toute l'actualité nationale et internationale. • L'Etat-major particulier qui s'occupe des affaires militaires que lui confie le PR.

▪ LE GOUVERNEMENT

Il est dirigé par le premier ministre.

- Il préside les conseils de cabinet, les réunions interministérielles.
- Il coordonne la coopérative des actes législatifs et réglementaires à soumettre au chef de l'Etat. Le premier ministre exerce le pouvoir réglementaire à soumettre au chef de l'état.
- Il présente à l'assemblée le programme économique du gouvernement.
- Désigne les chefs traditionnels du 1^{er} degré

Les catégories de ministres

- Les ministres à porte feuille ou ministres ce sont des agents supérieurs du pouvoir exécutif placés à la tête des grands ensembles des services publics appelés ministères ou portefeuilles.

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS TEL: 693.698.

- Les ministres sans portefeuille c'est un ministre qui n'est pas à la tête d'un département ministériel. Il est placé sous l'autorité du président de la république.
- Les ministres d'état ils ont une prééminence protocolaire (arrivent avant les autres ministres).
- Les ministres délégués ils reçoivent la délégation soit du président de la république, soit du premier ministre pour le décharger d'une tâche particulière.
- Les secrétaires d'Etat : ils jouent le même rôle que le ministre délégué mais ne participent pas au conseil des ministres.

LE GOUVERNEMENT ACTUEL

Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Joseph Dion Nguté

Ministres d'Etat

- Ministre d'Etat, Ministre du tourisme et des loisirs, M. Bello Bouba Maigari.
- Ministre d'Etat, Ministre de la justice, garde des sceaux, M. Laurent Ezzo.
- Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndongo
- Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence, Ferdinand Ngoh Ngoh
- Ministre Secrétaire général-adjoint : M. Elung Paul Che
- Ministre Secrétaire général-adjoint : M. Mohamadou Moustapha

Cabinet civil

- Directeur : M. Samuel Mvondo Ayolo
- Directeur-adjoint : M. Oswald Baboké

Ministres

- Ministre délégué à la Présidence, chargé de la Défense, M. Joseph Beti Assomo
- Ministre délégué à la Présidence, chargé des Relations avec les assemblées Francais Wakata Bolvine
- Ministre délégué à la Présidence chargé du contrôle supérieur de l'Etat, Mme Mbah Acha Fomundang Rose Gwari.
- Ministre délégué à la Présidence chargé des marchés publics, M. Ibrahim Talba Malla.
- Ministre de l'administration territoriale, M. Paul Atanga Nji.
- Ministre des affaires sociales, Mme Kendeck Pauline Irène née Nguéné.
- Ministre de l'agriculture et du développement rural, M. Gabriel Mbairobé.
- Ministre des arts et de la culture, M. Bidoung Kwatt Ismaël.

- Ministre du commerce, M. Mbarga Atangana Luc Magloire.
- Ministre de la communication, M. René Emmanuel Sadi.
- Ministre de la Décentralisation et du Développement local, Georges Elanga Obam
- Ministre des domaines du cadastre et des affaires foncières, M. Henri Eyebé Ayissi.
- Ministre de l'eau et de l'énergie, M. Gaston Eloundou Essomba.
- Ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, M. Alamine Ousmane Mey.
- Ministre de l'éducation de base, M. Laurent Serge Etoundi Ngoa.
- Ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales, Dr Taiga.
- Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Issa Tchiroma Bakary.
- Ministre des enseignements secondaires, Mme Pauline Egbe Nalova Lyonga.
- Ministre de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable, M. Helé Pierre.
- Ministre des finances, M. Louis Paul Motaze.
- Ministre de la fonction publique et de la réforme administrative, M. Joseph Anderson LE.
- Ministre des forêts et de la faune, M. Jules Doret Ndongo.
- Ministre de l'habitat et du développement urbain, Mme Célestine Ketcha Courtès.
- Ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, M. Mounouna Foutsou.
- Ministre des mines, de l'industrie et du développement technologique, M. Gabriel Dodo Ndonké
- Ministre des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat, M. Achille Bassilikin III.
- Ministre des postes et télécommunications, Mme Minette Libong Li Likeng.
- Ministre de la promotion de la femme et de la famille, Mme Abena Ondoa née Obama Marie-Thérèse.
- Ministre de la recherche scientifique et de l'innovation, Mme Tchuinte Madeleine.
- Ministre des relations extérieures, M. Lejeune Mbella Mbella.
- Ministre de la santé publique, M. Manaouda Malachie
- Ministre des sports et de l'éducation physique, M. Narcisse Mouelle Kombi
- Ministre des transports, M. Ngallé Bibehe Jean Ernest Masséna.
- Ministre du travail et de la sécurité sociale, M. Owona Grégoire.
- Ministre des travaux publics, M. Nganou Djoumessi

2. Le pouvoir législatif

GRUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS TEL: 693.698.

C'est une assemblée délibérante qui a pour fonction de voter les lois et de contrôler l'action du gouvernement. Au Cameroun, ce parlement est bicaméral c'est-à-dire deux chambres :

- La haute chambre ou sénat composé de 100 sénateurs.
- La chambre basse ou assemblée nationale composé de 180 députés

▪ **L'ASSEMBLEE NATIONALE**

<p>ORGANISATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le bureau d'âge ou bureau provisoire. Il est composé du plus âgé et des deux plus jeunes. • Le bureau définitif. Il a pour rôle : d'assurer le bon fonctionnement de l'assemblée nationale, président, trois vice-présidents, un secrétaire général, sept secrétaires adjoints et deux questeurs⁵. • Les six commissions : elles sont chargées d'étudier les projets de loi et les propositions de lois. Ce sont entre autres la commission des lois constitutionnelles, des finances, des affaires étrangères, la production, de l'éducation et des résolutions et des pétitions. • La conférence des présidents est composée du président de l'assemblée nationale, les membres du bureau et les présidents des six commissions, des groupes parlementaires participent. • Le groupe parlementaire est composé de quinze députés appartenant à un même parti politique. • L'assemblée plénière est la réunion à laquelle participe les députés de commission. Elle fixe la date de la session.
<p>Fonctionnement</p>	<p>Chaque année l'assemblée nationale tient trois sessions ordinaires. elle tient trois sessions ordinaires d'une durée de trente jours par an : juin, novembre et mars. Elle peut se réunir</p>

⁵ Questeur : membre d'une assemblée parlementaire responsable de son administration, de sa police intérieure et de son budget. LE LEADER DES MAJORS TEL: 693.698.

	en session extraordinaire de 15 jours sous convocation du président de la république ou sur demande des 2/3 des députés.
Statut des députés	<ul style="list-style-type: none"> - L'immunité parlementaire ce sont les avantages qui mettent les députés à l'abri de toute poursuite judiciaire. - L'inviolabilité personnelle qui met les députés à l'abri de toute fouille de son véhicule et son domicile. - L'indemnité parlementaire c'est la somme versée aux députés en vue d'assurer le libre exercice de leurs fonctions au Cameroun.

▪ LE SENAT

Le Sénat est la chambre haute du parlement où siège 100 sénateurs. 70 sénateurs sont élus au suffrage universel indirect et les 30 autres sont nommés par le Président de la République pour un mandat de 5 ans.

Le rôle du Sénat est de : Voter les lois et le budget de l'Etat; Contrôler l'action du gouvernement ; Ratifier les traités ; Participer aux travaux du conseil régional.

N.B : Son organisation est la même que celle de l'assemblée.

3. Le pouvoir judiciaire

Elle désigne l'organe chargé de protéger les droits et libertés des citoyens. Il est donc chargé de rendre justice, d'appliquer le droit et la loi à travers les diverses juridictions.

Types de juridictions	Compétences ou rôles
Tribunal coutumier	Son ressort territorial est un village ou un ensemble de villages présidé par un chef ou un notable. Il est compétent sur : la filiation, les litiges fonciers, la succession, la sorcellerie, le divorce.
Tribunal de 1^{er} degré	Son ressort est l'arrondissement et son président est un magistrat. Il est compétent sur les questions de l'état civil, le mariage, la filiation, les litiges fonciers, la succession, la sorcellerie.
Tribunal de 1^{ère} instance	Il regroupe un ou plusieurs arrondissements. Il est compétent en matière pénale pour les infractions sauf les crimes, sur les affaires civiles, commerciales, administratives et familiales.

Tribunal de grande instance (TGI)	Il couvre un département. Il est compétent en matière pénale, civile et commerciale lorsque le montant est supérieur à 500 000 frs.
La cour d'appel	Elle couvre la région. Elle statue sur les appels à l'encontre des décisions rendues par les tribunaux.
La cour suprême	C'est la plus haute juridiction du pays et siège à Yaoundé. Ses décisions sont sans appel.
Tribunal criminel spécial (TCS)	Il juge ceux qui détournent la fortune publique ou les biens publics d'un montant supérieur ou égal à de 50 millions.
JURIDICTIONS D'EXCEPTION	
Tribunal militaire	Il est compétent sur des infractions purement militaires, des infractions commises par les militaires, des infractions à la législation sur les armes à feu, le vol avec port d'arme à feu.
La haute cour de justice	Il juge le président de la république en cas de haute trahison, le P.M et les autres membres du gouvernement en cas de complot contre la sûreté de l'Etat.

VII. LA VIE POLITIQUE AU CAMEROUN

■ **Les types d'élection et les conditions d'éligibilité**

Au Cameroun, cinq types d'élections sont prévues par la constitution.

-Les élections présidentielles

Elle permet d'élire le président de la république au suffrage universel direct, égal et secret pour un mandat de 7 ans. L'élection a lieu au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

Depuis 1990, il s'est tenu cinq élections présidentielles : 1992, 1997, 2004, 2011, 2018 remporté par un même président : Paul Biya.

- Les élections sénatoriales

Elles permettent d'élire les sénateurs. Elles se tiennent tous les 5 ans. L'élection des sénateurs se fait au scrutin de liste. 70 sénateurs (7 par région) sont élus au suffrage universel indirect sur la base régionale. 698.

par les conseillers régionaux et les conseillers municipaux. Trente (3 par région) sont nommés par le président de la république. Deux élections se sont déjà tenues au Cameroun, le 14 avril 2013 et le 14 avril 2018. Le sénat est dirigé par Marcel Niat NDJIFENDJI.

-Les élections législatives

Elles permettent d'élire les députés au suffrage universel direct et secret. Elles se tiennent tous les 5 ans. Elle se fait au scrutin uninominal et au scrutin de liste selon les circonscriptions.

-Les élections municipales

Elles permettent d'élire les conseillers municipaux au suffrage universel, direct et secret pour un mandat de 5 ans. C'est un scrutin mixte à un tour, comportant un système majoritaire et un système de représentation proportionnelle.

-Les élections régionales

Elles permettent d'élire les conseillers régionaux (les délégués des départements et les représentants du commandement traditionnel) au suffrage universel indirect pour un mandat de cinq ans. Les délégués des départements sont élus par les conseillers municipaux au scrutin de liste mixte. Les représentants du commandement traditionnel sont élus par les chefs de 1er, 2e et 3° degré autochtones au scrutin de liste majoritaire à un tour.

VIII. EDUCATION A LA PAIX AU CAMEROUN

«La CNPBM (COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME)

-Les attributions de la commission

Sous l'autorité du Président de la République, la Commission est chargée d'œuvrer à la promotion du bilinguisme, du multiculturalisme au Cameroun, dans l'optique de maintenir la paix, de consolider l'unité nationale du pays et de renforcer la volonté et la pratique quotidienne du vivre ensemble de ses populations.

GRUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS TEL: 693.698.

-de soumettre des rapports et des avis au Président de la République et au Gouvernement, sur les questions se rapportant à la protection et à la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme ;

-Organisation

La commission comprend 15 membres dont un président et un vice-président. Ils sont nommés par le président de la république pour un mandat de 05 ans, il peut également mettre fin à leur mandat.

Les membres de la commission sont choisis parmi les personnalités camerounaises, reconnues pour leur compétence, leur intégrité morale, leur honnêteté intellectuelle et leur sens du patriotisme.

-Fonctionnement de la commission

La commission se réunit une fois par semestre sur convocation du président. Lorsque les circonstances l'exigent, le président de la république ou de la commission convoque la session extraordinaire. La commission ne peut valablement délibérer qu'en présence des deux tiers de ses membres.

Extrait du décret N°2017/013 du 23 janvier 2017

N.B : le président de cette commission s'appelle Peter Mafany Musonge, ancien premier ministre.

▪ Le CNDDR (COMITE NATIONAL DE DESARMEMENT, DE DEMOBILISATION ET DE REINTEGRATION)

Il est placé sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Son siège est fixé à Yaoundé. Le Comité dispose de centres régionaux à Bamenda, Buéa et Mora. D'autres Centres peuvent être créés, en tant que de besoin, sur proposition du Conseil de Direction.

-Les attributions du comité

(1) En matière de désarmement :

- d'accueillir et de désarmer les ex-combattants du Boko Haram et des groupes armés des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- de collecter, de répertorier et de stocker les armes et munitions remises volontairement par des combattants.

TEL: 693.698.

- de prendre toutes les dispositions appropriées pour la destruction des dites armes, munitions et explosifs, en liaison avec les administrations compétentes.

(2) En matière de démobilisation :

- de mettre en place des sites de cantonnement des ex-combattants et d'en assurer la gestion ;
- d'assurer l'encadrement des ex-combattants ;
- d'apporter une assistance multidimensionnelle aux ex-combattants dans le cadre de leur préparation à un retour à la vie civile.

(3) En matière de réintégration :

- de prendre les dispositions nécessaires à la déradicalisation des ex-combattants ;
- de mener des actions de sensibilisation et d'apporter une assistance multidimensionnelle aux communautés d'origine aux fins de faciliter la réintégration des ex-combattants ;
- d'aider à la réinsertion dans la vie civile des ex-combattants, notamment par l'organisation, la formation, la mise à disposition d'outils ou moyens de production et l'assistance à la création d'activités génératrices de revenus.

-Organisation

Le comité comprend

- le Conseil de Direction ; chargé de définir les orientations stratégiques du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration et d'en assurer le suivi et l'évaluation.
- la Coordination Nationale ; chargée de la mise en œuvre et de la gestion opérationnelle du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration des ex-combattants.
- les centres régionaux sont chargés de l'exécution au niveau local des missions du Comité.

Extrait du décret N° 2018/719 du 30 Nov 2018

N.B : Le président de ce comité s'appelle FAI YENGO Francis

Référendum : vote direct de l'ensemble des électeurs d'un Etat ou d'une collectivité locale sur un projet de loi ou sur un texte constitutionnel proposé par le pouvoir exécutif.

Régime de tutelle : l'administration d'un pays ou un territoire par une ou plusieurs puissances sous le contrôle d'une organisation internationale (ONU).

Réunification : rassemblement des différentes composantes d'un territoire précédemment divisé.

Tranchée : fosses creusées par les soldats pour se protéger et défendre leurs positions.

Armoiries : ensemble des signes, devises et ornements de l'Ecu d'un Etat.

Administration : ensemble des services de l'état chargé de gérer des affaires publiques selon les directives du gouvernement.

Bilan est un document comptable qui fait le point sur la situation du patrimoine d'une entreprise à un moment donné.

Campagne électorale : période précédant une élection durant laquelle les candidats et leurs partis font leur promotion dans le but de récolter le plus grand nombre de voix possible.

Capacité électorale : âge, nationalité, inscription sur les listes électorales ...

Citoyen : Membre d'un état soumis à des droits et devoirs./ personne majeure qui dispose du droit de vote et possède des droits et des devoirs quant à sa nationalité.

Commune : collectivité territoriale décentralisée bénéficiant d'une autonomie financière. / Circonscription administrative locale placée sous la responsabilité des élus locaux.

Consommation c'est l'action d'utiliser ou de détruire, immédiatement ou progressivement, des biens et des services (un yaourt, un ordinateur), dans le but de satisfaire un besoin.

Constitution : ensemble des textes qui fixent l'organisation d'un pays, qui repartissent les rôles des divers organes et leurs rapports et qui garantissent leurs libertés.

Contentieux électoral : ensemble de contestations relatives aux élections pouvant concerner toute phase du processus électoral.

Corps électoral ou électorat constitue l'ensemble des personnes qui bénéficient du droit de vote lors d'un scrutin

Décentralisation : action de l'Etat d'abandonner ou de transférer certaines compétences aux collectivités locales ou territoriales.

Devise : ensemble des mots qui résume une ligne de conduite à suivre, une règle de vie. Elle exprime la pensée profonde d'un peuple.

Devoir : Ensemble des obligations auxquelles soumis ont soumis les citoyens.

Droit de vote : droit pour un citoyen de participer à l'élection de ses représentants politiques.

Droits : Ensemble des obligations et privilèges garantis par l'Etat.

ILLI
GUE
DES
MAJORS

Economie : ensemble des activités qui consiste à la production, la distribution et la consommation des biens nécessaires à la satisfaction des besoins humains.

Entreprise est une institution économique et sociale dont le but est la production des biens et services destinés à être vendus sur un marché.

Etat : autorité limitée par les frontières internationalement reconnue et occupé par les populations soumises aux mêmes lois et un même gouvernement.

Greffier : officier public qui assiste aux audiences et en gardant la trace écrite. Il délivre au public les copies des jugements.

Grève : arrêt collectif du travail décidée et organisée par des salariés dans le but d'obliger l'employeur à considérer leurs revendications sur les conditions de travail, de salaire.

Huissiers : officier chargé de porter à la connaissance des parties des actes de procédure et les décisions de justice, exécute les jugements et dresse les constats.

Initiative populaire : procédure qui permet aux citoyens de provoquer un vote des électeurs sur une proposition préparée par les citoyens.

Justice civile : règle les différents litiges entre les citoyens (contrats, affaires domaniales etc...).

Parti politique : un groupe de personnes qui partagent les mêmes idées autour d'un programme politique commun en vue de la conquête, l'exercice et la conservation du pouvoir.

Profession de foi : déclaration publique de son idéal, de son programme politique.

Référendum : procédure qui permet à tous les citoyens d'un pays de manifester par un vote l'approbation ou le rejet d'une mesure proposée par les pouvoirs publics.

Scell : grand cachet officiel dont seul l'empreinte rend un acte authentique. Il sert à officialiser un acte, à authentifier les actes et à sceller un paquet.

Scrutin de liste : vote dans lequel l'électeur choisit entre plusieurs listes de candidats.

Scrutin public est celui dans lequel le choix s'effectue au vu et au su de tous. La main levée ou l'alignement derrière un candidat.

Scrutin secret est celui dans lequel le choix de l'électeur est ignoré des autres, grâce à l'isoloir.

Session parlementaire est la période durant laquelle les assemblées parlementaires sont habilitées à siéger)

Suffrage universel direct : vote dans lequel les élus sont directement désignés par les citoyens.

Suffrage universel indirect : vote dans lequel les élus sont désignés par un corps intermédiaire (grands électeurs) lui-même élu par les citoyens.

Suffrage universel : possibilité accordée à tous les citoyens ayant la capacité électorale de sanctionner ou apprécier de manière périodique leurs représentants par le moyen des élections.

Tontine : association des personnes qui se réunissent à des intervalles données et versent chacune une cotisation dont le montant global est remis à tour de rôle à chaque membre.

Village collectivité rurale à l'intérieur de laquelle s'organise la vie sociale et économique d'un groupe de personnes.

A. QUELQUES REVISION IMPORTANTES : LES SYMBOLES NATIONAUX

Introduction

Les symboles nationaux est un ensemble des signes et objets qui permettent d'identifier une nation ou un pays parmi tant d'autres. C'est tout ce qui permet à un citoyen de distinguer son pays à travers le monde. Nous pouvons citer entre autres : L'hymne national, Devise, Drapeau, les armoiries, "étendard", l'emblème, etc.

1- L'hymne national

C'est un chant patriotique exécuté solennellement lors des grandes cérémonies telles que les levées des couleurs, la fête nationale.

a) Création de l'hymne national du Cameroun

L'hymne national du Cameroun, dont « O Cameroun berceau de nos ancêtres » a été composé en 1928 par les élèves de l'école normale de Foullassi (sud Cameroun). La chanson est adoptée par l'Alcam le 10 mai 1957. Ses auteurs sont : Samuel MINKIO BAMBA (pour la musique), René JAM AFANE (pour la parole); Elle a subi des modifications le 20 mai 1970, au sujet des termes « barbarie et sauvagerie ».

Les idéaux qui exaltent notre hymne national sont : La liberté, le progrès, la fierté, la joie, le travail, la paix le bonheur, unité nationale, l'amour... etc.

2- Devise

C'est l'ensemble des mots significatifs qui expriment d'une manière précise les idéaux ou objectifs d'un groupe. Notre devise c'est « Paix-Travail-Patrie ». « Peace-Work-Fatherland ». Elle a été adoptée à la même année que l'hymne national. Chacun de ces mots a une explication dans la vie des citoyens.

La Paix : Invite tous les camerounais à éviter tous les conflits pouvant détruire l'humanité.

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

Le Travail : exige de tous les camerounais à fournir les efforts en classe, dans les bureaux, les champs, bref partout pour le développement de notre pays.

La Patrie : Demande à tous les citoyens camerounais d'aimer son pays et de donner le sens du patriotisme.

3- Le drapeau

C'est une étoffe qui représente les couleurs d'un Etat d'une collectivité. La couleur de notre drapeau est Vert-rouge-jaune avec une étoile dorée sur la bande rouge.

- L'étoile est le symbole de l'unité de notre pays.
- Le Vert symbolise la forêt dense
- Le rouge symbolise le sang des patriotes, des martyres (ce sont des personnes qui ont donné leur vie pour leur pays.)
- Le jaune symbolise la savane du nord.

a) L'évolution du drapeau camerounais.

Du 10 mai 1957 au 1^{er} octobre 1961 il est vert-rouge-jaune.

Du 1^{er} octobre 1961 au 20 mai 1972 il est vert-rouge-jaune avec deux étoiles dorées sur la bande rouge, représentant les deux Etats fédérés.

Le 20 Mai 1972, il est vert-rouge-jaune avec une étoile dorée sur la bande rouge, représentant l'Etat unitaire.

4- Le sceau

C'est un cachet officiel portant la devise d'un Etat et qui authentifie les actes. Le sceau du Cameroun est rond avec au centre le profil de la tête d'une fille portant aussi la devise du pays.

5- Les armoiries

C'est l'ensemble des emblèmes qui distinguent un groupe. C'est aussi l'ensemble des signes de devise et termes précis d'un Etat. Les armoiries du Cameroun sont constituées de l'écu comprenant la carte du Cameroun, la devise, son drapeau.

Conclusion

Somme toute, le Cameroun comme tous les autres pays dans le monde a ses symboles que nous devons tous respecter dans notre vie quotidienne, afin de manifester notre devoir patriotique.

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

VOCABULAIRE:

Députés : c'est un représentant du peuple à l'A.N.

Session : c'est une séance de travail.

Groupe parlementaire: Ensemble des députés regroupés par affinité politique.
(Exple : les députés du RDPC, et un groupe compte 15 membres chacun.)

Questeur: c'est un membre du bureau de l'A.N. chargé du contrôle de finance et d'administration.

Bureau d'âge: c'est un conseil composé du doyen d'âge et des deux plus jeunes députés.

Législative: c'est la durée de mandat d'une assemblée législative.

Bulletin nul : c'est le suffrage non exprimé, mais qui est jeté dans l'urne.

Abstention : refus de prendre part au vote.

Permission : c'est une demande de s'adresser oralement au parlement.

GROUPE BILINGUE

LEADER DES MAJORS

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

Navette : ce sont les allés et venus d'un texte de loi d'une chambre à l'autre dû au désaccord sur l'adaptation en discussion.

Amendement : Modification apportée à une proposition ou à un projet de loi soumis à l'examen des parlementaires.

Commission : Groupe de travail constitué chaque année à l'ouverture de la première Session Parlementaire.

Immunité parlementaire : Privilège dont jouissent les Députés de l'Assemblée Nationale afin de garantir leur sécurité et leur indépendance dans l'exercice de leur mission.

Incompatibilité parlementaire : Interdiction légale qu'ont les Députés exerçant leur mandat parlementaire, d'assumer certaines fonctions.

Indemnité parlementaire : Somme allouée à un Député pour lui permettre de se libérer des contraintes que pourrait lui imposer l'exercice d'une activité professionnelle complémentaire et d'atténuer les disparités d'ordre matériel entre les élus

Projet de loi : Texte ou loi soumis au vote de l'Assemblée Nationale par le Président de la République.

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

SUJETS PROPOSES

SUJET I :

- 1) Définir les termes suivants :
Patriotisme, hymne national, devise, drapeau.
- 2) Citez 08 grands patriotes camerounais du passé.
- 3) Pourquoi dit-on qu'il est bon de pratiquer un sport ?
- 4) Citez les maladies qui peuvent provenir de la saleté.
- 5) Que signifie avoir un corps sain ?
- 6) Quelles sont les pièces officielles qu'un citoyen doit avoir ?
- 7) Rédigez le premier couplet de l'hymne national.
- 8) Qu'est-ce qui peut causer la désunion et la guerre entre les êtres humains ?
- 9) Quelle est la différence entre le bien et le mal ?
- 10) Pourquoi devons-nous travailler en commun ?

SUJET II :

- 1) Définir les termes et expressions ci-après :
Patrie, emblèmes nationaux, loisir, le bien.
- 2) Quelles actions pourriez-vous poser pour mériter aussi d'être appelé patriote ?
- 3) Enumérez 06 formules de politesse à utiliser chaque jour.
- 4) Que dois-tu faire lorsque tes aînés sont debout pendant que tu es assis ?
- 5) Que symbolise chacune des couleurs du drapeau camerounais ?
- 6) En quelle année l'hymne national fut-il adopté ?
- 7) Que peut-il arriver à celui qui refuse de se laver les mains ?
- 8) Quel conseil peux-tu donner aux gens de ton quartier ou dans ton village qui ne n'aiment pas travailler en commun ?
- 9) Citez 06 loisirs qui peuvent être bénéfiques pour un enfant.
- 10) Citez 04 attitudes d'impolitesse.

SUJET III :

- 1) Présentez brièvement les modifications qu'a connu le drapeau camerounais.
- 2) Quelles sont les pièces officielles qu'un citoyen doit avoir ?
- 3) Quels sont les bienfaits du travail en équipe ?
- 4) Quels sont les actes qui peuvent engendrer la tristesse ?
- 5) Quels sont les avantages de la propreté dans la vie de tous les jeunes ?
- 6) Enumérez 08 règles de politesse.
- 7) Rédigez le second couplet de l'hymne national du Cameroun.
- 8) Que signifie être un bon patriote ?
- 9) Pourquoi doit-on être solidaire ?
- 10) Enumérez 04 attitudes qui peuvent freiner le développement d'un pays.

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

CORRIGE DU SUJET I

1) Définir

- patriotisme : c'est le sentiment d'appartenir à un pays
- hymne national : c'est un chant patriotique grâce auquel la population manifeste à des moments solennels.
- devise : ce sont les paroles caractéristiques exprimant d'une manière concise, une pensée ou un sentiment.

- Drapeau : c'est une pièce d'étoffe fixée sur une hampe représentant une nation.

2- 08 grands patriotes camerounais du passé : Bessala Joseph, Mbappé Lépe, Tokoto Jean, Mbango Françoise, Foe Marc Vivien, Roger Milla, Mbida Arantes, Abega Théophile.

3- il est de pratiquer un sport parce qu'il entretient le corps et l'esprit.

4 - le cholera, la typhoïde, dysenterie, etc.

5 - Avoir un corps sain, c'est se laver les mains avant chaque repas, se laver le corps et se brosser les dents chaque jour, etc.

6- La carte d'identité, la carte d'électeur.

7 - le premier couplet de l'hymne nationale camerounais est :

Ô Cameroun berceau de nos ancêtres
Va debout et jaloux de ta liberté,
Comme un soleil ton drapeau fier doit être
un symbole ardent de foi et d'unité
Que tous tes enfants du Nord au Sud
De l'Est à l'Ouest soient tout amour
Te servir que ce soit leur seul but
Pour remplir leur devoir toujours.

8 – le manque de solidarité, de coopération.

9 – Le bien est utile et apporte la paix et la joie alors que le mal apporte la tristesse.

10 – parce que le travail en équipe cultive et motive la solidarité et la force du groupe ;

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

affaires sociales assurent aussi une éducation en milieu ouvert aux enfants en difficulté d'insertion.

II- De prostitution : les MST, le SIDA

La prostitution est le fait de prêter son corps aux désirs d'autrui pour de l'argent et d'en faire un métier. C'est une atteinte aux bonnes mœurs et est réprimée par la loi.

C'est une forme de délinquance causée par une instabilité et la précarité du foyer familial pour ceux ou celles qui sont à la recherche du gain facile entraînant ainsi les grossesses non désirées, le SIDA, MST, infanticides, avortement clandestines, etc...

Ces jeunes prostituées appartiennent à des milieux défavorisés caractérisés par la désunion des parents, la pauvreté, l'analphabétisme. Elles proviennent en majorité des zones rurales, fuyant la misère et victime de certaines coutumes dévalorisantes et oppressives. (mariage précoce, sorcellerie, dot élevée, pratique d'excision, etc...)

Le phénomène de prostitution est donc fortement lié à l'exode rural massif des populations et au développement anarchique des villes.

- Le Proxénétisme est l'activité par laquelle une personne tire des revenus de la prostitution. Cette activité est une grave atteinte à la dignité humaine et est punie par la loi.

GROUPE BILINGUE LE LEADER DES MAJORS

PREPA CONCOURS: POLICE TEL: 693.69.85.74/678.87.30.80

2015 CONCOURS DIRECT POUR LE RECRUTEMENT DE 760 ELEVES-
INSPECTEURS DE POLICE EN 1^{ère} ANNEE 2015

Sujet en français:

- 1 - a) Qui élit le Président de la République ?
b) Quel est le mode de scrutin utilisé pour son élection ?
- 2 - En cas de vacance de la Présidence de la République :
a) Qui assure l'intérim ?
b) Dans quel intervalle de temps doit avoir lieu le scrutin pour l'élection d'un nouveau Président de la République ?
- 3 - En présence de quels grands corps de l'Etat le Président de la République élu prête-t-il serment ?
- 4 - Dans quels cas le Président de la République peut-il proclamer l'état d'exception ?
- 5 - a) En combien de sessions ordinaires les chambres du Parlement se réunissent-elles par an ?
b) A quels mois de l'année se tiennent ces sessions ordinaires ?
- 6 - Quelle est la durée du mandat du Président et du Bureau de l'Assemblée Nationale ?
- 7 - Quelle est la durée du mandat du Président et du Bureau du Sénat ?
- 8 - a) Qui chaque député représente-t-il ?
b) Qui chaque sénateur représente-t-il ?
- 9 - Quels sont les membres de la conférence des Présidents du Sénat ?
- 10 - Citer trois mesures appliquées par le gouvernement du Cameroun et qui visent à lutter contre la corruption.

Subject in english :

- 1 - a) Who does elect the President of the Republic ?
b) How shall be elected The President of the Republic?
- 2 - Where the office of President of the Republic becomes vacant:
a) Who shall act as interim President of the Republic?
b) When must be held the polls for the election of the new President of the Republic?
- 3 - In presence of which Powers the President-elect shall take the oath of office?
- 4 - In which cases President of the Republic may declare the state of siege?
- 5 - a) How many ordinary sessions shall the two Houses of Parliament meet ?
b) Give the months they shall meet.
- 6 - How long does last the mandate of the President and the Bureau of the National Assembly?
- 7 - How long does last the mandate of the President and the Bureau of the Senate?
- 8 - a) Who shall represent each member of the National Assembly?
b) Who shall represent each Senator?
- 9 - Give the composition of the Chairmen's conference of the Senate.
- 10 - List three measures taken by Government to fight against corruption.

CONCOURS DIRECT DE LA POLICE SESSION 2017
INSPECTEUR DE POLICE NIVEAU BEPC
EPREUVE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE

SUJET:

- 1- a- citez deux emblèmes de l'Etat du Cameroun
b- à quoi sert le sceau de la république?
- 2- donnez deux avantages et deux inconvénients liés à l'application de la décentralisation.
- 3- énumérez les différentes constitutions connues par le Cameroun jusqu'à ce jour.
- 4- pourquoi dit-on que l'exécutif camerounais est bicéphale?
- 5- Quelle différence faites-vous entre un conseil de ministre et un conseil de cabinet?
- 6- Donnez deux principales fonctions du parlement camerounais.
- 7- a- quelle condition doit-on remplir pour être électeur à la sénatoriale?
b- précisez l'année de la tenue de la première élection sénatoriale au Cameroun.
- 8- Donnez deux objectifs visés par le programme national de gouvernance (png)
- 9- A l'aide de deux arguments, montrez que la corruption constitue un frein au développement d'un pays.

CONCOURS : POLICE TEL: 693.698.574 / 678.873.080

LEADER DES MAJORS TEL: 693.698.574 / 678.873.080

LEADER DES MAJORS